

# Taux d'épargne des ménages: les enseignements des données bancaires

---

Documents de travail

N° 2026-13 – Septembre 2026



---

2026/13

## TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES : LES ENSEIGNEMENTS DES DONNÉES BANCAIRES\*

Elise DION<sup>†</sup>, Charles LABROUSSE<sup>‡</sup>, Tristan LOISEL<sup>§</sup>

02 Septembre 2026

---

Département des Études Économiques – Timbre G201  
88, avenue Verdier – CS 70 058 – 92 541 MONTROUGE CEDEX – France  
Tél. : 33 (1) 87 69 59 54 – E-mail : [d3e-dg@insee.fr](mailto:d3e-dg@insee.fr) – Site Web Insee : <http://www.insee.fr>

*Ces documents de travail ne reflètent pas la position de l'Insee et n'engagent que leurs auteurs.  
Working papers do not reflect the position of INSEE but only their author's views.*

---

\* Nous remercions La Banque Postale et le Centre d'Accès Sécurisé aux Données pour avoir permis l'accès à des données de comptes bancaires dans un cadre garantissant l'anonymat des clients. Nous remercions également Cédric Audenis, Clément Bortoli, Emilie Cupillard, Bertrand Garbinti, Pauline Givord, Marine Guillermin, Matthieu Lequien, Dorian Roucher ainsi que les participants au séminaire D2E de juillet 2025 pour leurs précieuses remarques.

<sup>†</sup> Insee, [elise.dion@insee.fr](mailto:elise.dion@insee.fr)

<sup>‡</sup> Insee/Paris School of Economics, [charles.labrousse@psemail.eu](mailto:charles.labrousse@psemail.eu)

<sup>§</sup> Insee, [tristan.loisel@insee.fr](mailto:tristan.loisel@insee.fr)

## **Taux d'épargne des ménages : les enseignements des données bancaires**

Cette étude examine l'apport des données bancaires à la mesure du taux d'épargne des ménages à partir des transactions d'un très grand échantillon de clients d'un réseau bancaire entre 2021 et 2024. Grâce à leur granularité fine et leur fréquence élevée, ces données offrent des perspectives inédites pour le suivi conjoncturel et l'analyse des comportements d'épargne. L'étude propose une définition opérationnelle du taux d'épargne fondée sur la différence entre revenus et consommation rapportée au revenu. Toutefois, l'identification imparfaite de certaines opérations bancaires conduit à une forte sous-estimation du taux d'épargne, évalué à 6 % en 2022 contre 17 % dans les comptes nationaux. Malgré cet écart de niveau, les évolutions observées sont cohérentes avec celles de la comptabilité nationale. Les résultats mettent également en évidence une forte hétérogénéité des comportements d'épargne selon l'âge et le revenu. Enfin, la dimension longitudinale des données confirme le rôle de l'épargne comme mécanisme d'ajustement face aux variations de revenu.

**Mots-clés :** épargne, consommation, revenu, données bancaires

**Codes JEL :** C81 ; D14 ; D31 ; E21

---

## **Household savings rate: lessons from banking data**

This study examines the contribution of banking data to measuring the household savings rate, based on transactions from a very large sample of customers within a banking network between 2021 and 2024. Thanks to their high level of granularity and frequency, these data offer unprecedented insights for monitoring economic conditions and analysing savings behaviour. The study proposes an operational definition of the savings rate based on the difference between income and consumption as a proportion of income. However, the imperfect identification of certain banking transactions leads to a significant underestimation of the savings rate, estimated at 6 % in 2022 compared with 17 % in the national accounts. Despite this discrepancy in levels, the trends observed are consistent with those in the national accounts. The results also highlight significant heterogeneity in saving behaviour according to age and income. Finally, the longitudinal nature of the data confirms the role of saving as an adjustment mechanism in response to fluctuations in income.

**Keywords:** saving, consumption, income, banking data

**JEL Code:** C81 ; D14 ; D31 ; E21

# 1 Introduction

Le taux d'épargne des ménages est une variable macroéconomique clé, au cœur de nombreuses dynamiques économiques : avec les comportements de consommation, il contribue à l'accumulation de patrimoine, les capacités de financement de l'économie et reflète les arbitrages intertemporels des agents. Il constitue également un indicateur important de la confiance des ménages, de leurs anticipations économiques et de leur vulnérabilité face aux chocs. En ce sens, comprendre les déterminants de l'épargne, et notamment les facteurs qui expliquent son hétérogénéité entre individus, est un enjeu central en macroéconomie, en finances publiques et en économie comportementale.

En France, le taux d'épargne agrégé des ménages a connu des évolutions marquées au cours des dernières années. Il s'est établi à des niveaux exceptionnellement élevés, dû à la situation inédite lors de la crise sanitaire, puis s'est normalisé avant de repartir à la hausse plus récemment. Depuis le quatrième trimestre 2023, le taux d'épargne augmente de nouveau, atteignant 18,7 % au quatrième trimestre 2024, un niveau historiquement élevé. En moyenne sur l'année 2024, selon les comptes nationaux, il dépasse de 1,5 point son niveau de 2023 (18,5 % contre 17 %). Ces dynamiques posent la question des mécanismes individuels à l'œuvre derrière l'évolution agrégée et les analyser nécessite des données riches, couvrant à la fois les revenus et les dépenses des ménages sur une période suffisamment longue. Les sources statistiques traditionnelles, telles que les enquêtes sur les budgets des ménages, permettent d'observer ces éléments. Elles restent toutefois limitées par l'absence de suivi longitudinal individuel, leur faible fréquence, la taille restreinte de leurs échantillons et leur nature déclarative. À l'inverse, la comptabilité nationale assure un suivi plus régulier et cohérent dans le temps ; cependant, elle fournit des informations agrégées, qui ne permettent pas d'analyser les trajectoires individuelles ni les hétérogénéités entre les ménages.

Dans le cadre d'un partenariat institutionnel, l'Insee dispose de données anonymisées issues des comptes bancaires d'un échantillon représentatif de la clientèle de La Banque Postale. Ces données permettent d'observer les flux financiers journaliers (revenus et dépenses) au niveau individuel entre 2021 et 2024.

Ce document de travail vise à expertiser l'apport et les limites de ces données pour la mesure et l'analyse d'un taux d'épargne individuel pour les ménages. En particulier, il s'agit en premier lieu d'expertiser dans quelle mesure les données bancaires permettent de mesurer un taux d'épargne pour les ménages, et de confronter cette mesure à celles d'autres enquêtes de la statistique publique. Les données bancaires offrent une grande granularité, un délai de disponibilité relativement court et une dimension panel. En revanche, elles ne portent que sur un échantillon qui n'est a priori pas représentatif de la population totale, avec des concepts différents de ceux de la statistique publique. En outre, elles ne permettent pas de mesurer l'épargne sur des comptes dans d'autres réseaux bancaires que ceux de la Banque Postale. Cette étude discute les défis méthodologiques que ces données, propose une mesure du taux d'épargne, et compare les résultats obtenus avec

d'une part les données disponibles (comptabilité nationale et données d'enquêtes), et d'autre part les conclusions des études économiques sur le taux d'épargne.

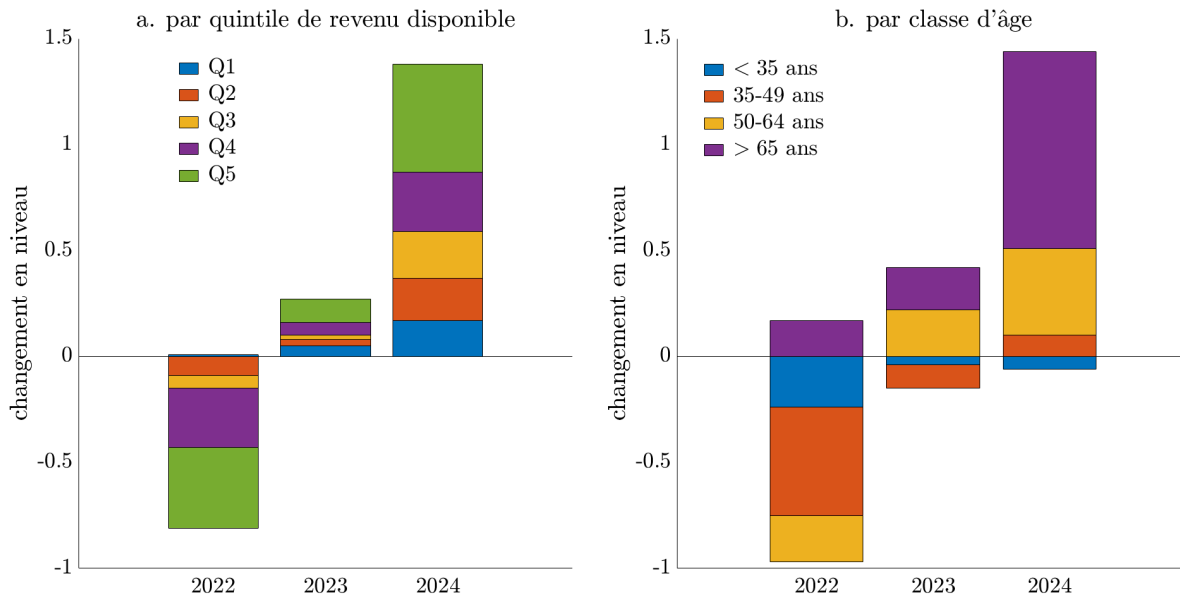
Le taux d'épargne est construit à partir des transactions des comptes bancaires d'un échantillon de la clientèle de la Banque Postale (voir par exemple [BONNET et LOISEL \(2024\)](#)). L'étude s'appuie sur les données bancaires de clients dits « engagés » de La Banque Postale entre 2021 et 2024, c'est-à-dire des clients pour lesquels la banque capte l'essentiel des revenus et des dépenses. Les données incluent les soldes de comptes, les transactions et plusieurs caractéristiques sociodémographiques. Pour construire l'échantillon, plusieurs filtres sont appliqués afin d'exclure les profils atypiques ou insuffisamment observables (très gros transferts, trop faible activité bancaire, revenus trop faibles), ce qui conduit à retenir en moyenne environ 180 000 ménages par an. Les contours d'un ménage reposent sur l'existence ou non d'un compte joint domicilié à la Banque Postale, ce qui diffère de la référence au logement dans la définition usuellement utilisée dans les enquêtes de la statistique publique. Autrement dit, deux personnes appartiennent à un même ménage si et seulement si elles partagent un compte joint (co-titulaires). Enfin, le taux d'épargne est mesuré à partir des transactions plutôt qu'à partir des seuls soldes de comptes. Les transactions permettent d'estimer la consommation et le revenu. La consommation est approchée par les paiements courants (cartes, retraits, chèques, prélèvements), tandis que le revenu disponible correspond aux virements entrants identifiés comme des revenus (auxquels s'ajoutent les chèques entrants), nets des impôts identifiables. Le taux d'épargne est alors défini comme la part du revenu disponible qui n'est pas consommée.

La mesure du taux d'épargne est confrontée aux difficultés d'identifier les revenus et de dissocier, au sein des opérations sortantes, celles qui correspondent à de la consommation de celles qui relèvent de l'épargne. Les prélèvements posent particulièrement difficultés : faute d'informations disponibles, ils sont tous considérés comme de la consommation alors que certains correspondent en réalité à des remboursements de crédits, ou à de l'épargne, par exemple à l'alimentation d'une assurance-vie. À l'inverse, les virements sortants, faute de pouvoir les distinguer, sont considérés comme de l'épargne. Les virements entrants provenant de personnes physiques posent également difficultés. Ils ne sont pas considérés comme du revenu, pour éviter de comptabiliser dans les revenus des opérations qui correspondent à des rapatriements d'épargne en provenance de comptes du ménage domiciliés dans une autre banque, mais certains revenus ne sont en contrepartie pas captés. Les choix opérés tendent à sous-estimer le taux d'épargne.

Le taux d'épargne mesuré à partir des données bancaires a un niveau effectivement beaucoup plus bas que celui calculé à partir des principales enquêtes françaises. Il était de 5,8 % dans les données bancaires en 2022 contre 16,9 % dans les comptes nationaux. Les évolutions trimestrielles du taux d'épargne issues des données bancaires sont cependant très proches de celles de la comptabilité nationale. Les données bancaires étant disponibles rapidement, elles peuvent donc apporter un éclairage intéressant dans le cadre du suivi conjoncturel.

Les données de comptes bancaires permettent également d’explorer l’hétérogénéité du taux d’épargne selon des caractéristiques individuelles des ménages, et notamment de leur revenu (courant ou en moyenne sur quatre ans pour approcher le revenu permanent), et de leur variabilité. À titre illustratif, une première exploitation de ces données suggérerait que les ménages les plus riches (dernier cinquième de niveau de vie) de la Banque Postale ont contribué à un tiers de la hausse du taux d’épargne entre 2023 et 2024, quand les personnes âgées de 65 ans ou plus, toujours sur cet échantillon, ont contribué à environ deux tiers de cette hausse (Figure 1 issue de CUPILLARD et al. (2025)).

FIGURE 1 – Contribution à l’évolution du taux d’épargne moyen



*Note : chaque année, les ménages sont classés en sous-groupes selon la classe d’âge de l’année précédente. L’âge pris en compte est celui du membre le plus âgé du ménage. Les quintiles de revenu sont estimés sur la distribution de revenu de l’échantillon, qui peut être différent de celui de la population totale.*

*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l’échantillon l’année en cours N et l’année N-1.*

*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

Les données de comptes bancaires permettent d’explorer l’hétérogénéité du taux d’épargne selon des caractéristiques des ménages telles que l’âge, le revenu (courant ou en moyenne sur quatre ans pour approcher le revenu permanent), la typologie des revenus et leur variabilité. Le profil par âge apparaît heurté et se distingue des résultats précédents issus de données d’enquête.

En coupe, ces données permettent d’estimer la corrélation entre revenu et épargne : lorsque le revenu courant augmente de 1 %, le taux d’épargne augmente en moyenne de 0,2 point de pourcentage, une magnitude proche des résultats déjà observées dans la littérature. L’effet est légèrement plus faible si l’on considère une hausse de revenu permanent (moyenne des revenus sur 4 ans) plutôt que de revenu courant.

L'intérêt des données bancaires tient aussi à leur dimension de panel, qui ouvre la voie à des analyses sur la persistance et l'ajustement des comportements d'épargne au cours du temps. L'étude illustre ainsi le rôle de l'épargne comme mécanisme permettant de lisser la consommation en réponse à des chocs de revenus. L'analyse longitudinale des comportements révèle que le niveau d'épargne des ménages est influencé par la trajectoire de revenu. Le taux d'épargne est fortement corrélé à l'évolution passée des revenus et, dans une moindre mesure, à l'évolution future. Ainsi, les ménages ayant connu une baisse de leur revenu supérieure à 10 % depuis l'année précédente, ont, en moyenne, un taux d'épargne inférieur de 11 points par rapport aux ménages ayant des revenus quasi stables (entre 0 à +5 %). Enfin, on peut mesurer que le comportement individuel d'épargne des ménages est moins persistant dans le temps que les revenus ou la consommation, signe supplémentaire que l'épargne sert de variable d'ajustement. Par exemple, en 2021, 61% des ménages appartenant au dernier cinquième pour leur taux d'épargne font encore partie des plus grands épargnants en 2022. En comparaison, le revenu des ménages est beaucoup plus persistant : 83 % des ménages appartenant aux 20 % les plus aisés en 2021 en font encore partie en 2022.

La suite de cet article est organisée comme suit : la section 2 propose une revue de la littérature, la section 3 présente les données, leur traitement et les premiers résultats. La section 4 présente des comparaisons avec des mesures du taux d'épargne individuel issues d'autres sources. La section 5 présente nos résultats sur les déterminants individuels du taux d'épargne et développe l'analyse longitudinale des comportements d'épargne rendue possible grâce aux données des comptes bancaires. Enfin, la section 6 conclut sur les enseignements apportés par ce document de travail.

## 2 Revue de littérature

### 2.1 L'épargne : cadre théorique

D'après la théorie économique néo-classique, l'épargne conditionne la capacité des ménages à lisser leur consommation dans le temps, à faire face aux chocs de revenus prévisibles (comme la retraite) ou non (chômage, dépendance...) <sup>1</sup>. Les deux cadres théoriques fondateurs sont la théorie du cycle de vie de **MODIGLIANI et BRUMBERG (1954)** et la théorie du revenu permanent de **FRIEDMAN (1957)**. Ces modèles prédisent une désépargne lors du passage à la retraite et une faible sensibilité de la consommation au revenu courant (faible Marginal propensity to consume, MPC), sauf en présence de contraintes de liquidité ou de myopie. Si les analyses empiriques montrent cependant une forte sensibilité de la consommation au revenu transitoire, ces dernières peuvent être générées, comme souligné par **DEATON (1991)** et **CARROLL et al. (2017)** par des contraintes de liquidité. **KAPLAN, MOLL et VIOLANTE (2018)** introduisent le concept de *hand-to-mouth households*, soit le

---

1. Pour une revue de littérature plus approfondie, voir **ATTANASIO et WEBER (2010)**.

fait que des ménages épargnent peu malgré un revenu élevé, lié à la faible liquidité de leur patrimoine : le revenu courant est utilisé en totalité pour satisfaire leurs dépenses de consommation.

De nombreuses études empiriques ont depuis mis en évidence une forte hétérogénéité des comportements d'épargne selon l'âge et la position dans la distribution des revenus ou du patrimoine. [DYNAN, SKINNER et ZELDES \(2004\)](#) montrent que les ménages à revenu permanent élevé épargnent davantage. Ce constat est confirmé par [BOZIO et al. \(2013\)](#) sur données britanniques et américaines, ainsi que par [GARBINTI et LAMARCHE \(2014\)](#) et [ANTONIN \(2019\)](#) sur données françaises<sup>2</sup>. Dernièrement, [ANDRÉ et BURESI \(2024\)](#), dans la continuité des travaux de [ACCARDO, BILLOT et BURON \(2017\)](#), ont étudié la structure de la consommation et de l'épargne des ménages français à partir des données de l'enquête *Budget de Famille* et du modèle de microsimulation Ines (qui s'appuie lui-même sur les données de l'enquête *Revenus fiscaux et sociaux (ERFS)*).

Le "retirement savings puzzle" fait également l'objet d'un débat. En effet, la désépargne après le passage à la retraite modélisée par la théorie du cycle de vie n'est pas mise en évidence dans les travaux empiriques. [FRENCH, JONES et MCGEE \(2023\)](#) identifient trois motifs expliquant le maintien d'un taux d'épargne positif après la retraite : la précaution face aux dépenses de santé, les héritages, et le souhait de conserver son logement. De leur côté, [DE NARDI et al. \(2025\)](#), en suivant une cohorte, montrent que, pour la majorité des ménages américains, l'épargne vise avant tout à couvrir les dépenses de santé, tandis que les ménages les plus aisés — qui concentrent la majeure partie de l'épargne — épargnent davantage pour transmettre un héritage. Un autre facteur central est l'incertitude, qu'elle soit idiosyncratique (perte de revenu, santé) ou agrégée (crise économique, instabilité politique). Enfin, il existe d'autres explications du comportement d'épargne tel que le statut social ([CARROLL 1998](#)) ou les préférences non-homothétiques ([DE NARDI 2004](#)).

Cette étude tente donc de vérifier si l'échantillon de données bancaires permet de retrouver certains des résultats de cette littérature, en documentant l'hétérogénéité du taux d'épargne selon certaines des caractéristiques des ménages (notamment âge et revenu), et en utilisant la dimension panel pour étudier les comportements d'épargne en cycle de vie.

## 2.2 Les études empiriques utilisant les données bancaires

Notre travail s'inscrit dans une littérature récente exploitant des données à haute fréquence issues des comptes bancaires, des transactions par cartes de crédit ou d'applications de gestion financière. Cette approche a connu un essor marqué à la suite de la crise du Covid-19, lorsque les indicateurs macroéconomiques traditionnels se sont révélés indisponibles ou peu réactifs. Des études pionnières ont été menées aux États-Unis : [COX et al. \(2020\)](#), [BAKER et al. \(2020\)](#), en Chine : [CHEN, QIAN et WEN \(2021\)](#), en France : [BOUNIE et al. \(2020\)](#), [BONNET, BOUTIN et al.](#)

---

2. [GARBINTI et LAMARCHE \(2014\)](#) utilisent l'enquête *Patrimoine* 2010, tandis que [ANTONIN \(2019\)](#) s'appuie sur l'enquête *Budget de Famille* 2011.

(2022), au Royaume-Uni : [HACIOĞLU-HOKE, KÄNZIG et SURICO \(2021\)](#), [CHRONOPOULOS, LUKAS et WILSON \(2020\)](#), au Danemark et en Suède : [ANDERSEN, HANSEN et al. \(2022\)](#), [SHERIDAN et al. \(2020\)](#), en Espagne : [CARVALHO et al. \(2021\)](#), [ASPACHS et al. \(2022\)](#), aux Pays-Bas : [KAPETANIOS et al. \(2022\)](#), en Norvège : [AASTVEIT et al. \(2024\)](#) et au Mexique : [CAMPOS-VAZQUEZ et ESQUIVEL \(2021\)](#)<sup>3</sup>. Ces travaux se sont principalement concentrés sur la mesure des comportements de consommation pendant la crise sanitaire. Malgré des différences dans la couverture et le niveau de détail, ils ont mis en évidence une forte hétérogénéité des réactions des ménages. Une étude publiée dans la note de conjoncture de l’Insee [CUPILLARD et al. \(2025\)](#) documenter l’évolution récente du taux d’épargne des ménages en France entre 2023 et 2024, en s’intéressant aux écarts d’épargne par âge, dans un contexte de forte inflation.

Dans un second temps, plusieurs études ont tiré parti de la richesse de ces données pour analyser des dynamiques structurelles de la consommation et de l’épargne. Par exemple, [BUDA et al. \(2022\)](#) et [BERGHOLT, FURLANETTO et MORI \(2024\)](#) étudient en Espagne et en Norvège les inégalités et les dynamiques de consommation à partir de données bancaires individuelles. [AHN, GALAASEN et MÆHLUM \(2024\)](#) examinent quant à eux les effets de la politique monétaire sur la consommation des ménages (à partir de la comparaison de deux pays l’Espagne, marché dominé par les prêts à taux variable et les États-Unis, prêts à taux fixe), montrant qu’une hausse de 100 \$ des intérêts versés entraîne une baisse de 30\$ de la consommation après un an. D’autres travaux comme [ANDERSEN, JENSEN et al. \(2023\)](#), [BONNET, LE GRAND et al. \(oct. 2024\)](#) ou [FAGERENG, ONSHUUS et TORSTENSEN \(2024\)](#) s’intéressent à l’évolution de la consommation, des revenus et de l’épargne des ménages lorsqu’ils connaissent un épisode de chômage. Enfin, [BOEHM, FIZE et JARAVEL \(2025\)](#) estiment des propensions marginales à consommer (MPC) à partir d’une expérience aléatoire menée sur des clients d’une banque française, tandis que [BILBIIE et al. \(2025\)](#) explorent le rôle de l’hétérogénéité dans l’amplification des chocs de demande agrégée. Notre contribution s’inscrit dans cette littérature en exploitant des données bancaires françaises pour étudier la distribution et les déterminants individuels du taux d’épargne.

## 3 Présentation des données

### 3.1 Échantillon initial et variables disponibles

La présente étude est réalisée à partir des données de comptes bancaires d’un échantillon de clients dits *engagés* à La Banque Postale ; c’est-à-dire ceux pour lesquels la banque estime héberger les principaux revenus et moyens de consommation, du quatrième trimestre 2020 au quatrième trimestre 2024. Chaque mois, l’échantillon est défini en ne conservant que les clients majeurs, nés

---

3. Pour une revue de littérature plus complète, voir [BONNET, BOUTIN et al. \(2022\)](#) et [ANDERSEN, JENSEN et al. \(2023\)](#).

après 1923 à l’une des dates suivantes : entre le 2 et le 5 janvier, entre le 1er et le 4 avril, entre le 1er et le 4 juillet ou bien entre le 1er et le 4 octobre. Les clients qui partagent un compte joint avec au moins l’un d’entre eux sont également conservés et intégrés comme faisant partie du même ménage.

Les données contiennent les soldes des différents comptes domiciliés à la Banque Postale (comptes courants, livrets d’épargne, assurances-vie, comptes-titres) ainsi que le détail des transactions de chaque client. Elles contiennent également diverses informations sociodémographiques, incluant l’âge, le sexe, la structure familiale, la profession, le département et la taille de l’unité urbaine de résidence. Ce type de données soulèvent d’une part un problème de représentativité (les réseaux bancaires peuvent cibler un certain type de clientèle, et un échantillon même aléatoire de clients n’est pas forcément représentatif de la population française) et de complétude (il n’est pas possible de mesurer l’épargne des clients multi-bancarisés, qui disposent de comptes en dehors du réseau étudié).

Dans des travaux précédents à partir des données mobilisées ici, [BONNET, LE GRAND et al. \(oct. 2024\)](#) montrent par exemple que les clients de la banque postale ont à la fois des revenus plus faibles en 2020 que ceux donnés par l’enquête Histoire de Vie et Patrimoine (revenu annuel moyen de 26 000 euros, contre 32 000 dans l’enquête HVP). Ces clients ont également un patrimoine financier plus faible (médiane à 5000 euros à la banque postale, soit deux fois moins que le patrimoine financier médian mesuré dans l’enquête HVP, qui permet de mesurer le patrimoine financier détenu dans l’ensemble des comptes bancaires).

## 3.2 Filtres

Les analyses sont menées à l’échelle d’un groupe client tel que défini par les banques. Le groupe client, notion spécifiquement liée aux données bancaires, s’écarte du ménage statistique (à savoir l’ensemble des personnes qui occupent une même résidence principale). La notion de ménage est déterminée dans les données bancaires par le partage d’un compte joint<sup>4</sup>. Les ménages sont ainsi reconstitués *a posteriori* entre co-titulaires de compte bancaire de La Banque Postale. Le nombre d’enfants et leur âge est une information mise à disposition et permet le calcul des unités de consommation (même si le nombre d’unités de consommation tend à être majoré). Deux personnes en couple disposant chacune d’un compte individuel distinct, sans compte joint à La Banque Postale, sont donc considérées comme deux groupes clients séparés. Les caractéristiques des groupes clients constitués d’une ou deux personnes sont disponibles en annexe [A.1](#). Par abus de langage, on utilise dans la suite le terme de ménage pour désigner les groupes clients. Le niveau de vie est calculé comme le revenu disponible du groupe client rapporté au nombre d’unités de consommation (UC) déclarées. Pour les analyses ultérieures notamment par âge, on classe les ménages selon l’âge

---

4. Dans l’enquête Budget de Famille, en cas de budgets séparés au sein du ménage, le ménage est séparé en plusieurs unités de vie, l’unité enquêtée est alors l’unité de vie et non le ménage

de la personne de référence, définie comme la personne la plus âgée du groupe client.

Conformément par exemple à [BONNET, LE GRAND et al. \(oct. 2024\)](#), des filtres à l'échelle du ménage sont appliqués à l'échantillon. Les ménages vérifiant une des conditions suivantes sont **exclus de l'échantillon** :

- recevant/émettant des transferts supérieurs à 40 000 euros lors d'une transaction ;
- ayant moins de cinq transactions sortantes au cours du mois ;
- ayant perçu des revenus inférieurs à 150 euros au cours du trimestre précédant la fenêtre d'observation mensuelle.

La première restriction vise à éliminer les transactions financières élevées, parfois en lien avec un achat immobilier, et qui compliquent l'analyse des mouvements d'épargne. Les autres restrictions permettent d'écarter les clients qui ne sont pas « engagés » à La Banque Postale, par exemple dont les revenus principaux ne sont pas versés sur les comptes détenus à La Banque Postale. L'échantillon finalement retenu regroupe en moyenne 180 000 ménages chaque année.

En complément des analyses comparatives déjà effectués, on peut mettre en regard les résultats obtenus avec cet échantillon des clients de la banque postale avec les données issues des fichiers fiscaux, dont l'exhaustivité permet des croisements fins sur certaines catégories. On utilise donc les « fichiers POTE » (pour fichier Permanent des Occurrences de Traitement des Émissions), produits par la DGFIP, issus du retraitement des déclarations de revenus (formulaires 2042 et 2042 complémentaires), et qui permettent de disposer des revenus détaillés sur l'ensemble des fichiers fiscaux.

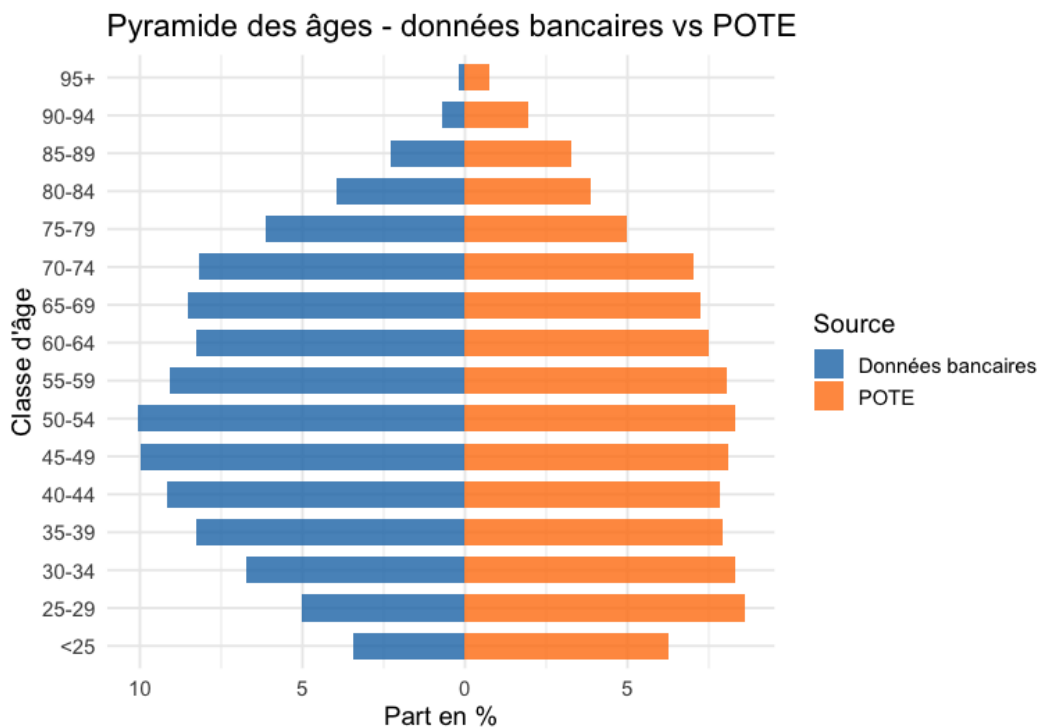
Les revenus tels que mesurés dans les données bancaires et les données fiscales ne sont pas identiques. Les revenus déclarés à l'administration fiscale ne comprennent pas les impôts directs et prestations sociales non contributives, ainsi que les revenus exonérés. Les revenus mesurés dans les données bancaires sont mesurés après impôt, ils incluent les prestations sociales et les revenus exonérés, mais pas les revenus financiers de comptes d'épargne hors Banque Postale.

Le tableau 8 en annexe présente les niveau moyen de revenu dans chacun des dixièmes dans les deux échantillons. Les divergences entre ces deux distributions illustrent à la fois les différences de concepts mentionnés (revenus fiscaux vs revenus après impôt mais compris prestations sociales) et les spécificités de l'échantillon de la banque postale. En particulier, le bas de la distribution des revenus des ménages observés dans l'échantillon de clients LBP est plus élevé que celui de la distribution des revenus observés dans le POTE, de manière cohérente avec le fait que ces derniers n'incluent pas toutes les prestations sociales, relativement plus importantes en bas de la distribution de revenu. À l'inverse, le haut de la distribution de revenus des clients LBP est plus bas de celui du POTE, ce qui peut s'expliquer par le fait que les revenus de la Banque postale sont net d'impôts, qu'ils n'incluent pas les revenus financiers correspondant à des comptes domiciliés

dans d'autres banques, et que les ménages les plus aisés sont probablement sous-représentés dans l'échantillon.

La pyramide des âges de l'échantillon des ménages de la banque postale (définie à partir de l'âge de la personne la plus âgée du ménage) est également déformée par rapport à celle équivalente observée dans les fichiers POTE (Figure 2. Cette dernière est proche de la pyramide des âges de la population française majeure<sup>5</sup>. Les moins de 35 ans apparaissent sous-représentés dans l'échantillon de clients LBP, ainsi que les plus de 85 ans. À l'inverse les 40-75 ans sont sur-représentés par rapport à la population des ménages fiscaux.

FIGURE 2 – Pyramide des âges entre l'échantillon des clients de La Banque Postale et le fichier POTE



*Champ LBP : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement (échantillon LBP) et ménages fiscaux (fichiers POTE). Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.*

*Champ POTE : France hors Mayotte, foyers fiscaux avec individus âgés de 20 à 90 ans.*

*Sources : Insee-DGFIP, fichier POTE. La Banque Postale, calculs des auteurs.*

### 3.3 Identification des dépenses et des revenus

Le taux d'épargne est mesuré comme la part des revenus qui n'est pas consommée, les revenus et la consommation étant estimés à partir de l'ensemble des comptes d'un ménage domiciliés à la

5. Les fichiers fiscaux ne comprennent pas les personnes rattachées au foyer fiscal de ses parents. Sont représentés ici l'âge de la personne de référence (la plus âgée) du foyer fiscal.

Banque Postale<sup>6</sup>.

Un travail de labellisation des opérations bancaires a été effectué. En fonction de leur émetteur ou de leur libellé, les virements entrants permettent notamment d'identifier la plupart des revenus d'activité ou les prestations retraites. Ainsi, les allocations chômage (les virements émis de France Travail), les pensions de retraite (à partir du nom des principales caisse de retraite dans les libellés des virements entrants) et, de manière plus imparfaite, les salaires, les revenus des indépendants et les revenus du patrimoine peuvent être identifiés (autres virements entrants provenant des personnes morales ainsi que l'ensemble des chèques reçus).

Cependant, toutes les opérations ne sont pas identifiées, et cette limite des données bancaires a des conséquences sur la mesure du taux d'épargne et doit guider l'interprétation.

L'épargne est calculée comme le solde des sommes perçues identifiées comme des revenus, et des sommes au débit considérées comme de la consommation. Toutes les opérations au débit et au crédit des comptes d'un ménage ne sont donc pas retenues pour définir la consommation et le revenu.

Le **revenu disponible** est défini comme la somme de tous les virements entrants identifiés comme des revenus, auxquels s'ajoutent les chèques reçus, déduction faite des prélèvements identifiés comme des paiements d'impôts (pour se rapprocher d'un concept de revenu disponible après impôt). Outre des salaires, ce revenu disponible inclut des pensions, des prestations sociales et des allocations chômage, repérées par la banque à partir du nom de l'organisme émetteur. La plupart des autres virements émis par une personne morale sont également inclus, car ils peuvent correspondre à des salaires, des revenus des indépendants ou des revenus du patrimoine. Quelques virements sont exclus de cette définition. Ils correspondent notamment aux remboursements de mutuelle ou d'assurance maladie ou de transferts entre comptes d'un même ménage alors même qu'ils sont *de facto* inclus dans les dépenses de consommation retenues dans l'étude.

Les **dépenses** de consommation correspondent à la somme des transactions par carte bancaire (y compris les retraits en espèces), des chèques émis et des prélèvements automatiques, à l'exclusion de ceux correspondant à des impôts ou des remboursements de crédits à La Banque Postale. Nous ne sommes pas capables d'identifier les remboursements de crédits à d'autres institutions financières, et surestimons donc à ce titre les dépenses de consommation.

Sont donc exclus de la consommation (et donc implicitement considérés comme de l'épargne) les virements sortants : cette convention permet par exemple d'exclure les virements vers une assurance-vie ou un compte d'épargne domicilié dans un autre établissement bancaire. En revanche, elle conduit à considérer à tort comme de l'épargne le paiement de loyers, qui ne sont

---

6. Une mesure alternative aurait pu reposer sur la variation des soldes des comptes d'épargne et du compte courant des ménages en fin de mois. Cependant, cette méthode serait *a priori* plus sensible aux problèmes notamment de multi-bancarisation. Les sorties de comptes d'épargne peuvent correspondre par exemple à des versements sur des comptes épargnes dans une autre banque.

pas identifiables. Les dépenses liées aux remboursements de crédits immobiliers, lorsqu’elles sont identifiables (uniquement à LBP), sont donc exclues de la consommation et considérées comme de l’épargne.

Le **taux d’épargne** d’un ménage bancaire  $i$  à la période  $t$  est donc défini par :

$$\text{Taux d'épargne}_{i,t} = 1 - \frac{\text{consommation}_{i,t}}{\text{revenu disponible}_{i,t}}$$

Les limites liées aux données bancaires induisent donc des biais sur la mesure du taux d’épargne. Ces biais semblent davantage orientés vers une sous-estimation du taux d’épargne qu’en sens inverse.

Côté revenu, la définition retenue pour sa mesure à partir des données bancaires est susceptible d’en sous-estimer le niveau réel. La définition adoptée exclut les virements entrants émis par des personnes physiques, non labellisables. Cela permet d’éviter de comptabiliser dans les revenus des virements correspondant à du rapatriement d’épargne déjà constituée et domiciliée dans une autre banque. Mais cela conduit aussi à ne pas comptabiliser certains flux pourtant assimilables à du revenu, comme par exemple des pensions alimentaires, des salaires versés par des particuliers employeurs, des aides financières intrafamiliales notamment celles des parents à destination de leurs enfants ou encore des virements permettant de rapatrier sur un compte de La Banque Postale des revenus initialement perçus sur un compte détenu dans un autre établissement bancaire. Certains revenus du patrimoine sont également susceptibles d’être omis, par exemple lorsque des loyers sont perçus directement par virement bancaire de la part du locataire.

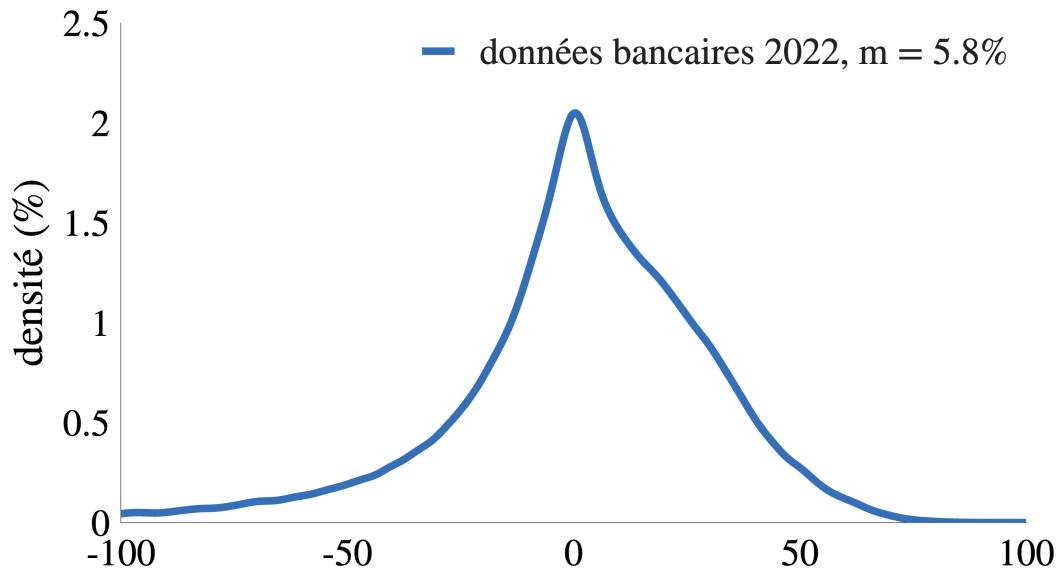
Du côté de la consommation, certaines opérations d’épargne sont considérées à tort comme de la consommation faute d’être correctement identifiées dans les transactions. Les prélèvements sont inclus dans la consommation mais certains correspondent à l’alimentation de contrats d’assurance-vie ou à un remboursement de crédit dans une autre institution financière. À l’inverse, le traitement des virements sortants tend à surestimer l’épargne. Ces virements sont tous considérés par convention comme de l’épargne, alors qu’une partie d’entre eux peut en réalité correspondre à des dépenses de consommation, comme le paiement d’un loyer ou l’alimentation d’un compte bancaire dans une autre banque pour des besoins de consommation.

Nous retenons tous les ménages de l’échantillon de données bancaires dont la consommation et le revenu sont strictement positifs et présents sur l’ensemble des quatre années d’observation, de 2021 à 2024. En 2022, le taux d’épargne des ménages est en moyenne de 5,8 % dans les données bancaires, nettement plus faible que celui calculé à partir de l’enquête Budget de Famille utilisée par [ANTONIN \(2019\)](#) (BdF, 20,7 % en 2017) ou dans les comptes nationaux (14 % en 2017, 16,9 % en 2022). Les données bancaires sous-estiment donc nettement le taux d’épargne. Comme décrit

plus haut, cette sous-estimation peut provenir à la fois de la non représentativité de l'échantillon des clients de la Banque Postale (le haut de la distribution des revenus est sous-représenté), et des difficultés à mesurer précisément les contours des revenus et de la consommation.

La Figure 3 présente la distribution du taux d'épargne individuel obtenu à partir des données bancaires pour l'année 2022. Par construction, le taux d'épargne est borné supérieurement à 100 %, même si des valeurs très élevées sont exceptionnelles. Elles peuvent refléter des rentrées ponctuelles (héritage, vente de logement ou d'un bien durable, prime exceptionnelle...) non suivies d'une consommation équivalente<sup>7</sup> La distribution est non symétrique avec une masse plus importante pour les valeurs positives, mais présente également des densités non nulles pour les valeurs négatives. Il n'y a pas de bornes inférieures spécifiques et la distribution présente une longue queue à gauche. Une analyse spécifique des taux négatifs est présentée dans la section suivante.

FIGURE 3 – Distribution du taux d'épargne annuel des ménages



*Note : la moyenne est calculée comme la somme des épargnes sur la somme des revenus des ménages.*

*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.*

*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

### 3.4 Taux d'épargne négatifs

En 2022, près de la moitié (45 %) des ménages présente une épargne négative, telle qu'elle peut être calculée à partir des données bancaires. Pour un tiers des ménages, ce taux est compris entre 0 et -30 %. Le cinquième percentile est en 2022 de 66,8 %. Ces situations peuvent recouvrir des réalités diverses : elles peuvent traduire un choc négatif de revenu conduisant les ménages à puiser dans leur épargne pour lisser leur consommation (comme illustré par exemple par [BONNET](#),

7. Notre échantillon exclut cependant les ménages émettant ou recevant des transferts supérieurs à 40 000 euros.

LE GRAND et al. (oct. 2024) dans le cas d’une perte d’emploi), ou à des dépenses exceptionnelles (achat important comme celui d’un véhicule ou le financement de travaux dans le logement) temporairement supérieures au revenu courant. Les taux d’épargne très négatifs peuvent cependant refléter les biais spécifiques à la mesure du taux d’épargne dans les données bancaires. Une analyse des 5 % des ménages ayant un taux d’épargne parmi les plus faibles en 2022 (désignés ci-dessous comme les ”ménages très désépargnants”) permet de caractériser cette population, et vérifier si il s’agit d’une situation transitoire (ce qui serait conforme à un choc de revenu ou de consommation) ou persistante (ce qui suggère un problème de mesure).

L’analyse des caractéristiques des ménages selon leur taux d’épargne renforcent ces trois explications (Table 1).

Près d’un tiers (30 %) des ménages très désépargnants ont connu entre 2021 et 2022 une baisse des revenus supérieure à 25 %. Seulement 3 % des ménages épargnants sont dans ce cas (6 % des ménages dont le taux d’épargne est négatif mais inférieur en valeur absolue à 30 %, et 15 % pour ceux dont le taux d’épargne est compris entre -30 % et -67 %). Les revenus observables dans les données bancaires correspondent à un revenu mensuel moyen en 2022 par ménage beaucoup plus faible pour les ménages très désépargnants (1391 euros contre 2714 euros en moyenne dans la population totale), tandis que la consommation mesurée est plus élevée (3067 euros contre 2557 euros). Ces comportements de désépargne sont très concentrés parmi les ménages avec des revenus mesurés très faibles : la moitié appartiennent au premier décile de revenu (49,5 %), et presque aucun au décile supérieur (0.1 %). Ces situations peuvent refléter des difficultés financières. Les ménages désépargnants sont nettement plus nombreux à connaître en moyenne chaque mois plus de 5 jours de découvert qu’en moyenne sur l’échantillon (pour le cinquième percentile, cette proportion est de 38 %, contre 25 % pour les ménages avec un taux d’épargne strictement positif et 30 % dans la population totale).

Les ménages très désépargnants sont également plus nombreux à avoir connu dans l’année 2022 au moins un mois avec des dépenses supérieures à 10 000 euros : c’est le cas de 20 % d’entre eux contre 7,3 % pour l’ensemble des ménages. Les ménages qui désépargnent le plus présentent un patrimoine financier moyen en début d’année un peu plus élevé que la population totale : un cinquième a un patrimoine le plaçant dans les 20 % des ménages au patrimoine financier le plus élevé. Ils peuvent ainsi puiser dans leur épargne accumulée. Une partie d’entre eux pourrait avoir désépargné pour concrétiser un projet.

Enfin, au-delà de ces facteurs objectifs, cette situation pourrait correspond à une mesure imparfaite de la consommation et du revenu via les données bancaires : les virements entrants provenant de clients particuliers représentent une plus grande part pour ces ménages (14 % contre 3 % pour l’ensemble des ménages).

La taille moyenne et leur structure démographique des ménages parmi les 5 % les plus désépargnants sont proches de celles de la population totale, mais on observe une légère surreprésentation des

personnes de plus de 55 ans (55 % contre 49 %) et également des plus jeunes (4,1 % ont moins de 25 ans contre 3,4 % dans l'ensemble).

TABLE 1 – Caractéristiques des ménages selon le taux d'épargne en 2022

| Variables                                                                                       | Ensemble | Taux d'épargne |                     |                   |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------------|---------------------|-------------------|--------|
|                                                                                                 |          | < -67%         | > -67% et<br>< -30% | > -30% et<br>< 0% | > 0%   |
| Proportion (en % des ménages)                                                                   | 100%     | 5%             | 8%                  | 32%               | 55%    |
| Consommation mensuelle (moyenne)                                                                | 2 557    | 3 067          | 2 991               | 2 597             | 2 422  |
| Revenu mensuel                                                                                  |          |                |                     |                   |        |
| - Moyenne                                                                                       | 2 714    | 1 391          | 2 081               | 2 341             | 3 146  |
| - Part dans le 1er dixième (en %)                                                               | 10.0     | 49.5           | 17.8                | 11.0              | 4.6    |
| - Part dans le dernier dixième (en %)                                                           | 10.0     | 0.01           | 2.0                 | 4.0               | 15.6   |
| Nombre moyen d'unités de consommation                                                           | 1.36     | 1.34           | 1.35                | 1.35              | 1.37   |
| Age moyen de la personne de référence                                                           | 54.8     | 55.6           | 55.8                | 55.9              | 53.9   |
| Part des ménages dont l'âge de la pers. de réf. est < 25 ans (en %)                             | 3.4      | 4.1            | 3.5                 | 3.1               | 3.6    |
| Part des ménages dont l'âge de la pers. de réf. est > 55 ans (en %)                             | 49.3     | 54.5           | 53.6                | 52.4              | 46.3   |
| Patrimoine financier LBP en janvier 2022 :                                                      |          |                |                     |                   |        |
| - Moyenne                                                                                       | 28 393   | 28 848         | 28 322              | 21 433            | 32 398 |
| - Part des ménages dans le 1er cinquième (en %)                                                 | 20.0     | 25.5           | 23.5                | 25.5              | 15.8   |
| - Part des ménages dans le dernier cinquième (en %)                                             | 20.0     | 20.3           | 20.0                | 14.6              | 23.1   |
| Part des ménages avec au moins un mois avec des dépenses >10 keuros (en %)                      | 7.3      | 21.3           | 17.6                | 7.2               | 4.5    |
| Part des ménages avec >5 jours de découvert (en %)*                                             | 30.2     | 37.8           | 38.4                | 36.2              | 24.9   |
| Part des ménages avec une baisse de revenu $\geq$ 25% (en %)                                    | 6.6      | 30.4           | 15.8                | 6.6               | 3.0    |
| Part moyenne des virements entrants provenant de clients particuliers intégrés au revenu (en %) | 3.2      | 14.1           | 6.9                 | 2.9               | 1.8    |

Note : La personne de référence du ménage est la personne la plus âgée, calcul sur 2022. Les montants sont en euros courants.

\* par mois, en moyenne sur l'année.

Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.

Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

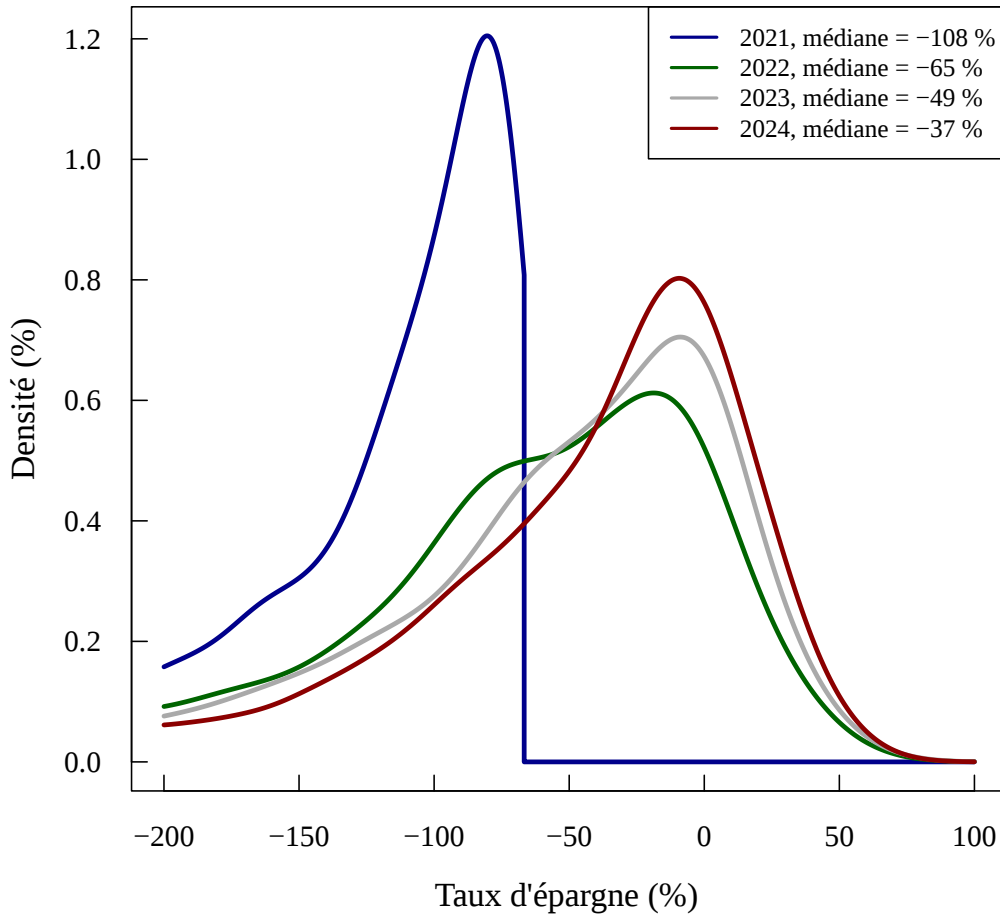
Étudier l'évolution du comportement de ménages qui désépargnent beaucoup permet d'évaluer si il s'agit d'une situation exceptionnelle (et qui peut donc s'expliquer par des événements concrets), ou de plus long terme (au risque donc de représenter essentiellement un problème de mesure lié à la difficulté d'identifier l'épargne dans les données de comptes bancaires). La Figure 4 représentent les distributions des taux d'épargne entre 2021 et 2024, pour les ménages très désépargnants en 2021<sup>8</sup> (toujours définis comme le 5 % de ménages dont le taux d'épargne étaient le plus faible en 2021). Entre 2021 et 2024, la distribution des taux d'épargne des ménages très désépargnants en 2021 se déplace vers des valeurs moins négatives. Environ 21 % d'entre eux présentent en fin de période un taux d'épargne positif. Cette évolution traduit une réduction des comportements de désépargne extrême qui ne traduisent donc pour une partie des ménages qu'une situation temporaire.

Cependant, ces comportements de désépargne restent persistants : parmi les ménages très désépargnants en 2021, la moitié a encore un taux d'épargne négatif inférieur à -37% en 2024. Cette forte persistance pourrait traduire des difficultés de mesure de certains revenus ou de sous-

8. Pour disposer d'une année de recul supplémentaire, on choisit l'année 2021 plutôt que 2022.

estimation de la consommation, ce qui doit conduire à la prudence pour l'analyse des niveaux de taux d'épargne. La section suivante propose une comparaison plus systématique avec les sources classiques, tant pour l'évolution agrégée que pour une analyse par catégorie de ménage.

FIGURE 4 – Évolution de la distribution du taux d'épargne entre 2021 et 2024 pour les 5% des ménages les plus désépargnants en 2021



*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.*  
*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

## 4 Comparaison avec d'autres sources de données

Afin de mesurer la qualité du taux d'épargne mesuré à partir des données bancaires, nous vérifions la concordance avec des analyses des taux d'épargne menées avec d'autres sources de données, notamment les évolutions agrégées telles qu'observées par la comptabilité nationale, et celles fournies par des enquêtes. Il en ressort que, malgré un niveau beaucoup plus bas, l'évolution temporelle du taux d'épargne dans les données bancaires suit celle de la comptabilité nationale. En

revanche, au niveau individuel, des divergences significatives apparaissent selon les sources micro-économiques, ce qui s'explique d'une part par les différences de concepts, et d'autre part par la non-représentativité des données bancaires.

## 4.1 Différences conceptuelles avec la comptabilité nationale

Les concepts de revenu et de consommation des données bancaires (voir 3.3) sont éloignés de ceux de la comptabilité nationale.

Le taux d'épargne des ménages en comptabilité nationale est calculé comme le rapport entre l'épargne brute (soit le revenu disponible brut diminué des dépenses de consommation finale des ménages) et le revenu disponible brut. Le **revenu disponible brut** est défini comme le reste du revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner, une fois déduits les prélèvements sociaux et les impôts. Cela comprend :

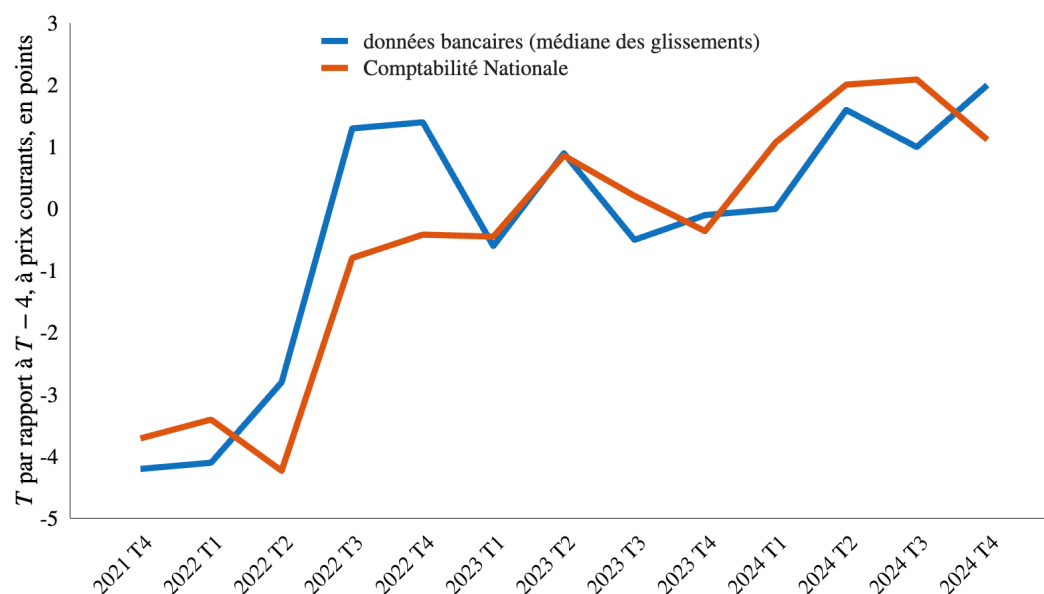
- les revenus d'activité (salaires, revenus des entrepreneurs individuels...);
- les revenus du patrimoine (dividendes, intérêts, loyers);
- les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage);
- les transferts courants (notamment les indemnités d'assurance nette des primes).

Au-delà des difficultés de capter certains revenus dans les données bancaires déjà évoquées précédemment (loyer, certains revenus des indépendants), certaines composantes du revenu disponible brut des ménages de la comptabilité nationale ne sont pas observées dans les données bancaires, ou seulement de manière partielle. Ainsi, pour les comptes nationaux, des loyers théoriques sont imputés pour les propriétaires occupants (au titre du service que se rendent ces ménages à eux-mêmes) et les revenus tirés des loyers des locataires sont pris en compte dans le revenu disponible brut. Par construction, les loyers théoriques sont inobservables. De même, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sont comptés dans le revenu en comptabilité nationale mais ne sont pas observables dans les données bancaires. Cela mène donc à une mesure différente du revenu, cependant les concepts de loyers théoriques et des Sifim sont neutres sur l'épargne (car comptabilisés dans la consommation également).

Côté dépenses de consommation des ménages aussi, des écarts conceptuels existent entre le calcul de la dépense de consommation finale des ménages dans la comptabilité nationale et le calcul des dépenses dans les données bancaires. Au sein de la comptabilité nationale, la **dépense de consommation finale des ménages** comprend les dépenses effectives réalisées par les ménages : les biens et services marchands en constituent l'essentiel. Dans le détail, les dépenses de consommation des ménages côté comptabilité nationale comprennent également l'autoconsommation de produits alimentaires, les avantages en nature fournis par les employeurs à leurs salariés et les services de logement produits par les propriétaires qui occupent leur propre logement (comme pour

le revenu disponible brut). Ces dépenses, ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, ne peuvent pas être observées dans les données bancaires. En outre, la part des dépenses de santé restant à la charge des ménages, après remboursements éventuels, est comprise dans la consommation (par contre, la partie remboursée entre dans la dépense de consommation finale des administrations publiques). Dans les données bancaires la totalité de la charge, selon les dépenses de santé, pourra parfois être considérée comme de la consommation. Autre écart possible, les virements sortants dans les données bancaires ne sont pas labellisés, ce qui ne permet pas de mesurer les loyers payés ainsi que l'emploi à domicile, qui sont comptabilisés comme de la consommation dans la comptabilité nationale. Enfin, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) qui représentent la marge que tirent les intermédiaires financiers de la gestion des crédits et dépôts de leurs clients, sont comptés dans la consommation des ménages par la comptabilité nationale mais ne sont pas présents dans les opérations des comptes bancaires (car ils ne sont pas directement facturés à la clientèle).

FIGURE 5 – Évolution du taux d'épargne (T par rapport à T-4) en euros courants, en comptabilité nationale et dans les données bancaires



Note : la Banque Postale : médiane des différences des taux d'épargne par ménage. Comptabilité nationale : taux d'épargne des ménages, résultats détaillés du 29 mai 2026.

Champ données bancaires : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Chaque trimestre T, l'échantillon est restreint aux ménages présents dans l'échantillon à la fois le trimestre T et le trimestre T-4.

Sources : La Banque Postale ; Insee, Comptabilité nationale, calculs des auteurs.

Ces différences conceptuelles permettent d'expliquer en partie de forts écarts en niveau sur le taux d'épargne tel que mesuré par la comptabilité nationale et les données bancaires, déjà souligné dans la section précédente : rappelons que le taux d'épargne est de 16,9 % en 2022 d'après la

comptabilité nationale<sup>9</sup>, soit un niveau trois fois plus élevé que celui calculé à partir des données bancaires (5,8 %).

Cependant, malgré ces fortes divergences en niveau, les évolutions mesurées par les données bancaires sont proches de celles constatées pour la comptabilité nationale : le taux d'épargne agrégé augmente ainsi de 1,4 point entre 2023 et 2024 dans les données de La Banque Postale, et de 1,5 point dans les données de la comptabilité nationale (Figure 5). En Annexe A.2.4, nous présentons les évolutions des dépenses de consommation et du revenu disponible des ménages de la comptabilité nationale comparées à celles des données bancaires (Figures 24 et 25).

## 4.2 Mesures du taux d'épargne désagrégées par âge et niveau de vie

Nous confrontons ensuite la distribution du taux d'épargne selon l'âge ou le revenu à celles mesurées à partir de l'enquête Budget de Famille (BdF) 2017, et ANDRÉ et BURESI (2024) qui mobilisent Ines 2022 avec les données de l'ERFS 2020 et BdF 2017, pour estimer un taux d'épargne net en 2022 (tenant compte de la dépréciation du capital possédé par les ménages)<sup>10</sup>.

La Figure 6 compare les taux d'épargne moyens par quintile de niveau de vie, ces quintiles étant définis à partir de la distribution observée dans chaque source. Le profil selon le niveau de vie est très proche d'une source à l'autre, avec un taux d'épargne qui croît avec le niveau de vie. Ce résultat se retrouve en comparant le taux d'épargne médian à celui de GARBINTI et LAMARCHE (2014), qui utilisent l'enquête Patrimoine 2010. Cependant, cette dernière enquête observe une pente bien plus marquée que celle observée à partir des données bancaires (voir en Annexe figure 28), ce qui peut s'expliquer par l'absence de données sur l'épargne patrimoniale et les placements financiers, souvent plus répandus chez les ménages les plus riches et les plus âgés et que les données bancaires captent mal ici comme les intérêts de l'épargne. Le taux d'épargne moyen est strictement négatif pour le premier quintile de la distribution des niveaux de vie calculée à partir des données bancaires, un résultat conforme à ce qui est observé à partir de l'enquête Budget de famille 2017<sup>11</sup>,

---

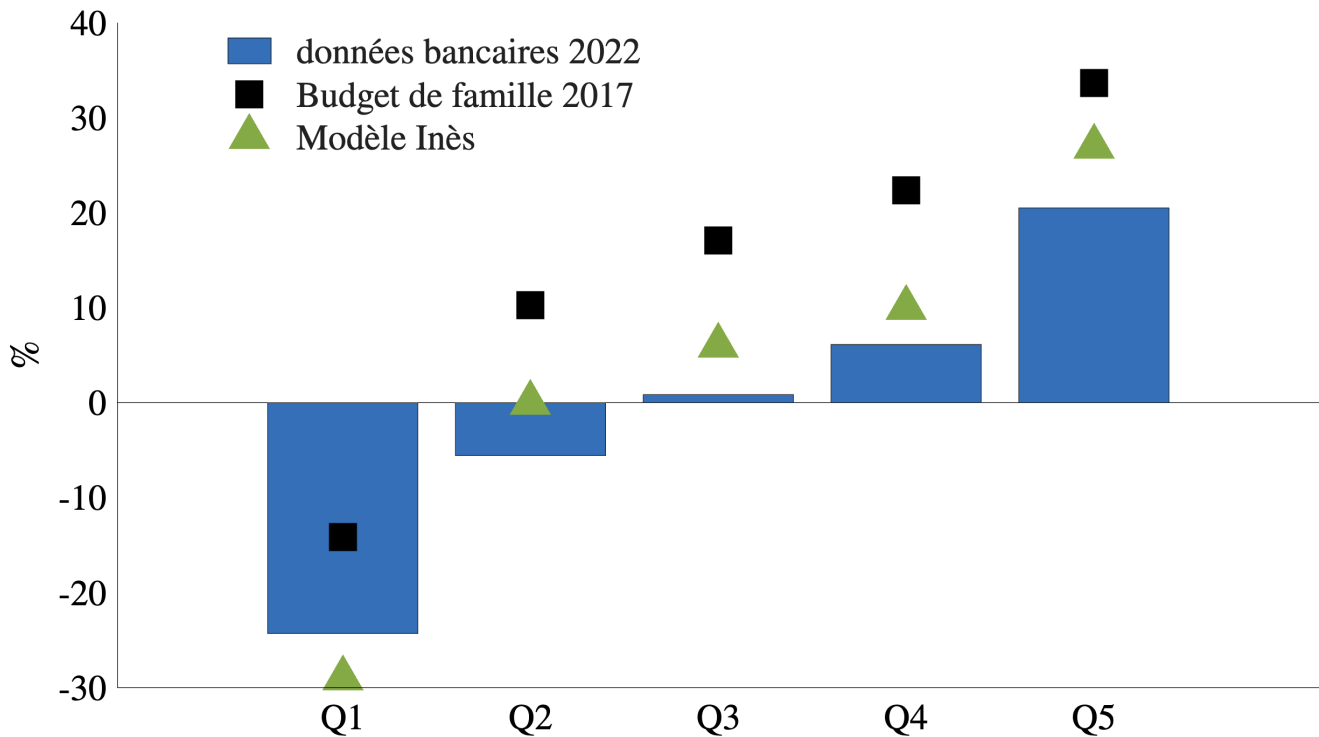
9. Des retraitements peuvent être effectués sur les données de la comptabilité nationale, pour vérifier le biais introduit dans les données bancaires par le fait qu'elles ne permettent pas de mesurer les loyers imputés et les Sifim. Ne pas tenir compte dans les agrégats de l'excédent brut d'exploitation des ménages hors entrepreneurs individuels (correspondant aux revenus fonciers, notamment les loyers imputés) et des intérêts et dividendes nets (correspondant aux revenus de propriétés dont les Sifim) fournit cependant des évolutions qui s'écartent plus de celles des données bancaires que la série brute (CUPILLARD et al. 2025). De fait, d'autres écarts subsistent, notamment sur la prise en compte des loyers, à la fois dans le revenu (pour les propriétaires qui disposent de biens en location) et dans la consommation (pour les locataires).

10. Citons également ACCARDO, BILLOT et BURON (2017) qui utilisent l'enquête *Statistiques sur les ressources et conditions de vie* (SRCV) 2012, l'enquête *Revenus fiscaux et sociaux* (ERFS) 2011 et l'enquête *Budget de famille* (BdF) 2010, pour estimer le taux d'épargne en 2011. Ces derniers utilisent des choix méthodologiques distincts de la plupart des études, notamment l'exclusion du calcul des ménages qui désépargnent fortement et déclarent dégager des marges de manœuvre financière ou se considérer en situation d'aisance financière.

11. L'enquête Budget de famille a pour objectif de mesurer en premier lieu les dépenses et dans un second temps

et [ANDRÉ et BURESI \(2024\)](#) avec le taux d'épargne nette<sup>12</sup>. Cependant, pour tous les quintiles, le taux d'épargne moyen observé dans les données bancaires est inférieur en niveau à celui des autres sources. Ces écarts peuvent provenir notamment des différences de concepts et du fait que l'échantillon n'est pas représentatif, comme décrit en section 3.

FIGURE 6 – Taux d'épargne moyen et taux d'épargne nette moyen par quintile de niveau de vie en 2022



Champ données bancaires : France, échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.

Sources : Budget de famille, Ines et La Banque Postale, calculs des auteurs.

Notes : Il existe une différence de concept entre les taux mesurés : [ANDRÉ et BURESI \(2024\)](#) calculent un taux d'épargne nette à partir du modèle Inès, dans les comptes nationaux distribués 2022. Dans les données bancaires et l'enquête Budget de famille, un taux d'épargne brute est mesuré.

Les écarts avec les données d'enquêtes sont plus marqués pour le profil par âge, et sensibles aux catégories proposées. Ainsi, les estimations par âge obtenues à partir des données bancaires suggèrent un profil plutôt décroissant par âge (Figure 9), à l'inverse de ce qui est observé avec l'enquête Budget de famille 2017 (profil croissant avec l'âge). Les comptes nationaux distribués

les ressources des ménages. Elle n'a pas pour objectif une mesure précise du taux d'épargne des ménages.

12. L'épargne nette correspond aux montants de revenu disponible net (RDN) des ménages qui ne sont pas utilisés en dépense de consommation finale. Le taux d'épargne nette se calcule ainsi en rapportant le RDN des ménages auquel est déduit la consommation finale des ménages au revenu disponible net des ménages.

utilisés par [ANDRÉ et BURESI \(2024\)](#) présentent une courbe plus plate sans hausse notable au grand âge, avec une épargne plus forte pour les 50-64 ans, ce qui pourrait traduire des comportements d’anticipation de la baisse de revenu suite à la retraite.

En 2022, l’échantillon des données bancaires compte près de 180 000 ménages, ce qui permet d’estimer le taux d’épargne moyen par centile de niveau de vie (au sein de la distribution des clients de la Banque postale) et par âge de la personne de référence du ménage (Figure 29). On retrouve la relation croissante du taux d’épargne avec le niveau de vie, avec des valeurs très négatives pour les ménages en bas de la distribution des niveaux de vie estimés, pour les clients de la Banque postale.

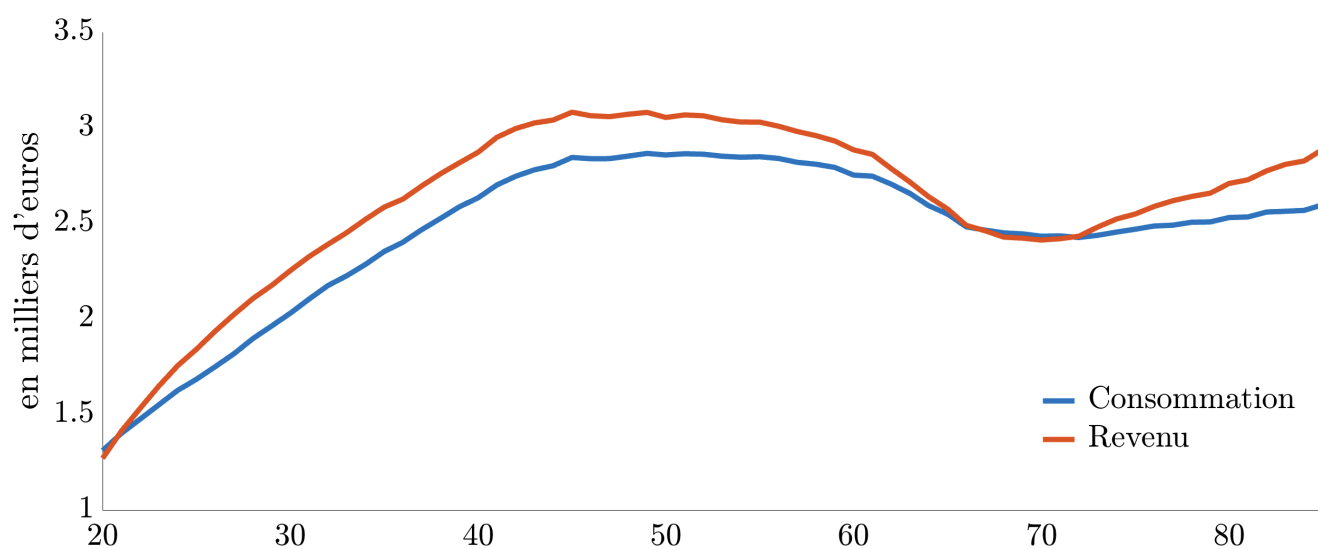
En revanche, l’évolution par âge n’est pas monotone. Le taux d’épargne selon l’âge moyen des clients de la Banque postale est croissant entre 20 et 30 ans, puis décroît jusqu’à 70 ans mais le taux des tranches d’âge supérieure à 70 ans est nettement plus élevé. Comme décrit par [ANTONIN \(2019\)](#), qui observe à partir de l’enquête budget de famille 2011 un profil par âge identique à celui observé ici (une fois contrôlé du revenu et des caractéristiques individuelles du ménages), cette remontée du taux d’épargne aux âges extrêmes pourrait venir d’un motif de transmission intergénérationnelle.

Pour mieux comprendre ce profil, il est utile de comparer les évolutions respectives de la consommation moyenne par âge et des revenus par âge. La figure 7 montrent ainsi un profil croissant du revenu par âge entre 20 et 40 ans puis une stabilisation entre 40 et 60 ans. Ce profil est assez proche de ce qui est observé pour les revenus du travail, très fortement croissants en début de carrière mais avec des rendements décroissants de l’expérience. La consommation suit un profil assez similaire, mais avec une pente plus faible entre 20 et 30 ans, et plus forte sur les âges correspondant à la fin de vie active, et reste assez stable après 60 ans.

En revanche, le revenu moyen par âge redevient croissant après 70 ans. Ce dernier résultat apparaît comme une anomalie. Du fait des règles d’indexation sur les prix, le revenu relatif des retraités diminue avec l’âge (voir [BLANCHET et al. \(avr. 2025\)](#)). À une date donnée, on s’attend donc à ce que le revenu moyen des retraités les plus âgés, qui ont liquidé leurs droits plus tôt, soit plus faible que celui des retraités plus jeunes. Cette tendance peut cependant être atténuée par une mortalité différentielle en fonction du revenu (biais du survivant) : l’espérance de vie étant positivement corrélée avec le revenu [BLANPAIN \(fév. 2018\)](#), on s’attend à ce que les clients de la banque postale très âgés soient parmi les plus aisés de la clientèle. Cet effet de sélection semble particulièrement marqué dans l’échantillon de clients de la Banque postale (figure 2) : les ménages au-delà de 70 ans sont sous-représentés par rapport à la population totale, et ce d’autant plus que la population augmente. Ce biais de composition s’illustre aussi en regardant la part par tranche d’âge des ménages appartenant aux premier et dernier dixièmes de niveau de vie de la distribution observée dans l’échantillon de clients LBP (figure 23 en Annexe). Les ménages appartenant au premier dixième de revenu sont sous-représentés parmi les plus de 70 ans, tandis

que ceux appartenant au dernier dixième sont sur-représentés.

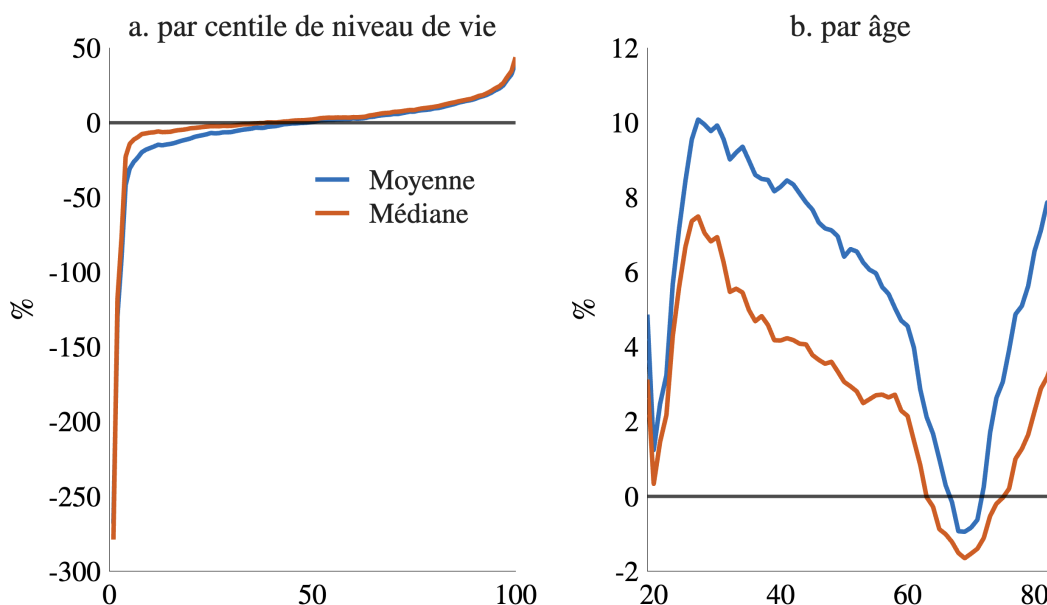
FIGURE 7 – Consommation et revenu moyens mensuels par âge en 2022



*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 et ayant moins de 85 ans.*

*Sources : La Banque Postale, calculs Insee.*

FIGURE 8 – Taux d’épargne moyen et médian annuel par centième de niveau de vie et âge en 2022



*Note : Les courbes ont été lissées par le moyen de moyenne mobile. Les données brutes sont disponibles en annexe.*

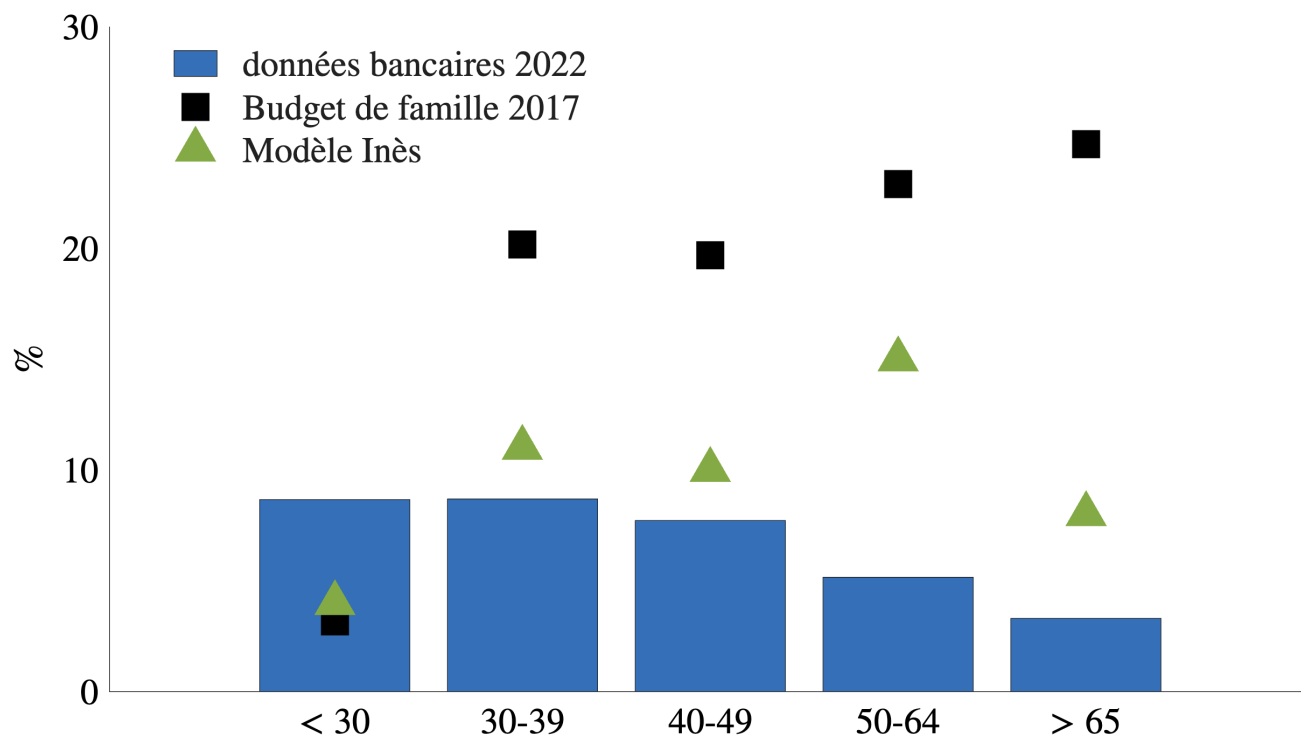
*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 et pour le graphique de droite, ayant moins de 85 ans.*

*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

En revanche, dans l'échantillon de données bancaires, le taux d'épargne des moins de 30 ans est du même ordre que celui des ménages d'âge actif. Ce résultat est en contradiction avec les résultats des données d'enquête, qui suggèrent un taux d'épargne plus faible pour les jeunes, plus souvent dans des trajectoires d'insertion professionnelle. Là encore, cet écart peut provenir à la fois d'une question de représentativité (les jeunes présents dans l'échantillon sont ceux qui ont des comptes actifs, donc ils ont plus souvent des revenus d'activité que dans la population générale), et des questions de mesure, qui conduisent à surestimer le taux d'épargne des jeunes, par exemple du fait d'un repérage imparfait d'une partie de leur consommation<sup>13</sup>.

13. L'utilisation d'applications financières pour certaines dépenses courantes est probablement plus fréquente chez les jeunes. Ces applications conduisent à des virements sortants qui ne sont pas enregistrés comme de la consommation. À l'inverse, les transferts familiaux profitant aux plus jeunes ne sont pris en compte dans la mesure du revenu, ce qui devrait conduire à sous-estimer l'épargne des plus jeunes.

FIGURE 9 – Taux d’épargne moyen et taux d’épargne nette moyen par âge



Champ données bancaires : France, échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.

Sources : Budget de famille, Ines et La Banque Postale, calculs des auteurs.

Notes : Il existe une différence de concept entre les taux mesurés : [ANDRÉ et BURESI \(2024\)](#) calculent un taux d'épargne nette à partir du modèle Inès, dans les comptes nationaux distribués 2022. Dans les données bancaires et l'enquête Budget de famille, un taux d'épargne est mesuré..

## 5 Enseignements : déterminants individuels et persistance du taux d’épargne

### 5.1 Comportement d’épargne et revenu

L’une des grandes forces des données issues des comptes bancaires est de permettre de suivre un très large d’échantillon de clients, permettant des analyses en fonction de l’analyse des déterminants individuels des ménages, et une analyse longitudinale. Comme précédemment, une comparaison avec les études existantes menées avec des sources d’enquête classiques conduit à vérifier que ces données peuvent être mobilisées pour des études sur les comportements des agents, malgré les limites de complétude et de représentativité analysées dans les sections précédentes.

Comme dans les parties précédentes, l’échantillon est restreint aux ménages présents sur la

période 2021-2024 pour simplifier les analyses longitudinales. Nous restreignons également notre échantillon aux ménages dont le taux d'épargne n'est pas trop négatif (voir section 3), en supprimant les 5 % dont le taux d'épargne est le plus faible<sup>14</sup>. La distribution du taux d'épargne obtenue est disponible en Annexe A, figure 27.

Afin d'expliquer les déterminants de l'épargne nous utilisons des régressions linéaires sur données annuelles, qui nous permettent d'estimer des effets moyens, et des régressions quantiles, plus robustes aux valeurs extrêmes et qui nous permettent d'estimer les effets sur l'ensemble de la distribution.

Même si nous retrouvons les résultats de la littérature, les estimations dans les régressions sur les données bancaires sont affectées par les mêmes erreurs de mesure précédemment citées. Tout d'abord, nous retrouvons une corrélation entre taux d'épargne et revenu mais cette corrélation peut être estimée de manière imparfaite : certaines dépenses de consommation par exemple étant comptabilisées comme de l'épargne (cas des virements sortants). En outre, le biais, lui, peut être corrélé à des caractéristiques du ménage comme le niveau de vie. Par exemple, les ménages les plus aisés sont plus souvent multi-bancarisés, ce qui joue sur la mesure du taux d'épargne.

### 5.1.1 Épargne et revenu courant

L'évolution du taux d'épargne en fonction du revenu peut être mesurée en postulant la relation suivante :

$$\text{Taux d'épargne}_{it} = \alpha_t + \beta \log(\text{revenu}_{it}) + \epsilon_{it} \quad (1)$$

où  $\alpha_t$  est un effet fixe annuel.

Une régression linéaire permet d'estimer, en moyenne, comment le taux d'épargne est corrélé avec une hausse de revenu sur le taux d'épargne. Compte tenu de la forte asymétrie de la distribution des taux d'épargne, on choisit également d'utiliser des régressions quantiles, qui permettent d'estimer comment les quantiles de la distribution du taux d'épargne se déplacent conditionnellement à une augmentation du revenu. Les effets fixes annuels permettent de neutraliser les évolutions conjoncturelles qui ont lieu sur la période. Une estimation est également menée avec un effet fixe individuel. Ces effets fixes permettent de réduire les biais d'endogénéité de cette relation, mais s'interprètent un peu différemment, puisqu'ils captent comment les variations du taux d'épargne sont corrélées avec les variations du revenu. Dans ce cas, on capte donc plutôt comment l'épargne s'ajuste à des composantes transitoires du revenu.

---

14. Le filtre est effectuée en considérant l'ensemble de la période, ce qui conduit à supprimer les ménages dont le taux est inférieur à -84 %.

**ANTONIN (2019)** estime cette équation en utilisant le revenu en niveau (ce qui est moins facilement interprétable qu'en log). Afin de permettre une comparaison avec les résultats issus de données d'enquête, nous complétons les estimations en utilisant également une spécification similaire :

$$\text{Taux d'épargne}_{it} = \alpha_t + \beta \text{revenu}_{it} + \epsilon_{it} \quad (2)$$

La comparaison de ces régressions est disponible dans la table suivante :

TABLE 2 – Comparaison des régressions du taux d'épargne sur le revenu courant

|                           | Taux d'épargne (en points de pourcentage) |                 |                       |                 |
|---------------------------|-------------------------------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|
|                           | (1)                                       | (2)             | (3)                   | (4)             |
| <i>Data</i>               | LBP 2022                                  |                 | <b>ANTONIN (2019)</b> |                 |
| Modèle :                  | MCO                                       | médiane         | MCO                   | médiane         |
| <i>Variables</i>          |                                           |                 |                       |                 |
| Revenu (10 <sup>4</sup> ) | 5.2***<br>(0.0)                           | 5.0***<br>(0.0) | 5.4***<br>(0.2)       | 5.4***<br>(0.3) |
| <i>Avec Contrôles</i>     | ✓                                         | ✓               | ✓                     | ✓               |
| Observations              | 90,567                                    | 90,567          | 13,393                | 13,393          |

*Signif. Codes : \*\*\* : 0.01, \*\* : 0.05, \* : 0.1*

*Note : les régressions de (1) et (2) sont contrôlées par le sexe et la tranche d'âge de la personne de référence du ménage, le nombre d'unité de consommation et les tranches d'unité urbaine du lieu de résidence du ménage. Les régressions (3) et (4) sont contrôlées par le sexe et la tranche d'âge de la personne de référence du ménage, les quintiles de revenus, le type du ménage, la caractéristique urbain/rural du lieu de résidence, le fait d'avoir connu une période de maladie ou non, d'avoir reçu un héritage ou non.*

*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 avec un taux d'épargne supérieur à -82 %.*

*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

Dans les données bancaires, en analyse en coupe sur l'année 2022 (colonnes (1) et (2) du tableau 2), une augmentation du revenu courant augmente de 10 000 euros est associée à un taux d'épargne plus élevé de 5,2 points de pourcentage en moyenne et de 5,0 pp en médiane. Chez **ANTONIN (2019)** (colonnes (3) et (4)), cette corrélation est de 5,4 pp pour la moyenne et la médiane, soit une valeur très proche compte tenu des différences conceptuelles.

Pour éviter les problèmes possibles d'endogénéité lors de l'introduction de variables socio-démographiques dans les contrôles, nous étudions par la suite les régressions sans ces variables. En effet, certaines variables de contrôle peuvent être au moins en partie déterminées par le revenu (le nombre d'enfants, le lieu de résidence). Les résultats avec les variables de contrôle sont disponibles en annexe.

TABLE 3 – Régressions du taux d'épargne sur le revenu courant

|                           | Taux d'épargne   |                  |                 |                 |                  |
|---------------------------|------------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|
|                           | (1)              | (2)              | (3)             | (4)             | (5)              |
| Modèle :                  | MCO              | médiane          | MCO             | médiane         | MCO              |
| <i>Variables</i>          |                  |                  |                 |                 |                  |
| log(revenu)               | 16.7***<br>(0.1) | 15.3***<br>(0.1) |                 |                 | 46.7***<br>(0.2) |
| Revenu (10 <sup>4</sup> ) |                  |                  | 4.2***<br>(0.0) | 4.0***<br>(0.0) |                  |
| <i>Effets fixes</i>       |                  |                  |                 |                 |                  |
| Ménage                    |                  |                  |                 |                 | ✓                |
| Année                     | ✓                | ✓                | ✓               | ✓               | ✓                |
| Observations              | 365,984          | 365,984          | 365,984         | 365,984         | 365,984          |

Signif. Codes : \*\*\* : 0.01, \*\* : 0.05, \* : 0.1

Note : les régressions de (1) à (5) ont un effet fixe sur l'année et pour les MCO, un cluster par ménage.

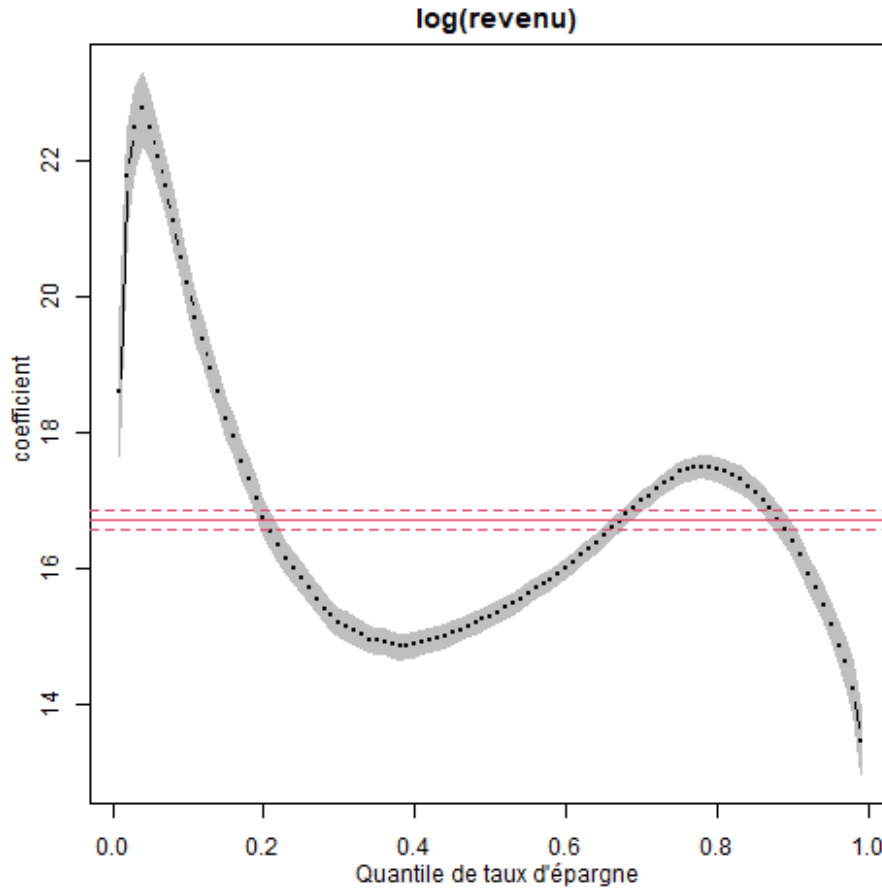
Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 avec un taux d'épargne supérieur à -82 %.

Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

Sans les variables de contrôle et sur les quatre années avec un effet fixe année, nous trouvons qu'une augmentation du revenu annuel de 10 000 euros est associée à une augmentation du taux d'épargne de 4,2 pp en moyenne et de 4,0 pp en médiane (colonnes (3) et (4) du tableau 3)).

Lorsque le revenu est en log, les estimations suggèrent qu'une augmentation du revenu de 1% est associée à un taux d'épargne plus élevé en moyenne de 0,17 point de pourcentage (pp), et à 0,21 pp à caractéristiques des ménages identiques. Les estimations sont un peu plus faibles lorsqu'on utilise la médiane (respectivement 0,15 pp sans contrôler des caractéristiques individuelles des ménages, et 0,20 pp en contrôlant de ces caractéristiques, voir table en annexe). Ces écarts peuvent s'expliquer par la non symétrie de la distribution des taux d'épargne, déjà décrite dans la section 3. Une analyse plus précise montre des corrélations positives à tous les niveaux de la distribution des taux d'épargne, mais avec des effets très différents selon les percentiles. En particulier, une hausse du revenu est corrélée avec une augmentation plus importante en bas de la distribution des taux d'épargne qu'en haut de cette distribution.

FIGURE 10 – Estimateurs de la régression quantile (2) de la table 3



*Note : en rouge l'estimateur MCO. La zone grise représente l'intervalle de confiance à 95%.*

*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 avec un taux d'épargne supérieur à -82 %.*

*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

Enfin, nous utilisons la dimension panel de nos données en ajoutant un effet fixe individuel dans la spécification de la colonne (5) du tableau 3. Dans ce cas,  $\beta$  s'interprète maintenant comme l'effet des variations individuelles du revenu sur le taux d'épargne. Le coefficient obtenu est significatif et environ 3 fois plus élevé ( $\hat{\beta} = 46.7^{***}$ ) que dans la régression sans effet fixe. Ce résultat suggère que le taux d'épargne réagit davantage aux variations du revenu d'un même ménage au cours du temps qu'aux différences de niveau de revenu observées entre ménages. Il peut s'interpréter comme le fait que les ménages n'ajustent pas immédiatement leur niveau de dépense à une hausse de leur revenu : une partie de ce supplément de revenu est d'abord épargnée, la consommation s'ajuste à ce supplément de revenu avec retard.

### 5.1.2 Épargne et revenu permanent (moyenne sur 4 ans)

Depuis [FRIEDMAN \(1957\)](#), il est supposé qu'un déterminant important de la réaction de la consommation est plutôt le revenu permanent que le revenu courant. En d'autres termes, les variations temporaires de revenus, ne sont pas censées affecter la consommation, contrairement aux variations de revenu permanent. Ainsi dans le modèle de Friedman, le taux d'épargne ne devrait pas dépendre du revenu permanent.

Nous reproduisons alors les régressions précédentes en utilisant une mesure du revenu permanent (Table 4). Nous utilisons la moyenne du revenu sur 4 ans plutôt que le revenu courant<sup>15</sup>.

Comme [ANTONIN \(2019\)](#), [BOZIO et al. \(2013\)](#) ou [GARBINTI et LAMARCHE \(2014\)](#) (qui instrumentent le revenu permanent par une mesure du niveau de diplôme), nous trouvons une corrélation entre taux d'épargne et revenu permanent (sur 4 ans) plus faible que celui avec le revenu courant : lorsque le revenu permanent augmente de 1%, le taux d'épargne augmente en moyenne de 0,14 pp.

TABLE 4 – Régressions du taux d'épargne sur le revenu permanent (4 ans)

|                                     | Taux d'épargne   |                  |                 |                 |
|-------------------------------------|------------------|------------------|-----------------|-----------------|
|                                     | (1)              | (2)              | (3)             | (4)             |
| Modèle :                            | MCO              | médiane          | MCO             | médiane         |
| <i>Variables</i>                    |                  |                  |                 |                 |
| log(revenu permanent)               | 14.3***<br>(0.1) | 13.4***<br>(0.1) |                 |                 |
| Revenu permanent (10 <sup>4</sup> ) |                  |                  | 3.7***<br>(0.0) | 3.7***<br>(0.0) |
| Observations                        | 365,984          | 365,984          | 365,984         | 365,984         |
| <i>Effets fixes</i>                 |                  |                  |                 |                 |
| Année                               | ✓                | ✓                | ✓               | ✓               |

Signif. Codes : \*\*\* : 0.01, \*\* : 0.05, \* : 0.1

Note : les régressions ont un effet fixe sur l'année et pour les MCO, un cluster par ménage.

Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 avec un taux d'épargne supérieur à -82 %.

Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

### 5.1.3 Épargne et variabilité des revenus

Un déterminant du taux d'épargne identifié par la littérature et au cœur du développement récent de la littérature HANK<sup>16</sup> est le risque de revenu. On parle d'épargne de précaution. [ANTONIN \(2019\)](#) utilise des mesures qualitatives afin d'identifier le risque de revenu des différents ménages. Elle s'appuie notamment sur le ressenti vis-à-vis de la situation future et la probabilité de tomber au chômage déclarées par les ménages dans BdF 2011. Néanmoins, cette approche est

15. De futures études utilisant un pan temporel plus large pourront améliorer la mesure du revenu permanent.

16. cf. [KAPLAN, MOLL et VIOLANTE \(2018\)](#)

limitée puisque le ressenti des ménages est aussi un indicateur de leur aversion au risque. Dans nos données de panel, nous pouvons utiliser la variance des revenus mensuels sur 4 ans comme mesure de risque, ainsi que la variation individuelle (future et passée) du revenu comme mesure de la variabilité des revenus. Mais en contrepartie, nous ne connaissons pas le ressenti des ménages sur leur situation financière. On estime alors :

$$\text{Taux d'épargne}_i = \alpha + \beta \log(\text{variance du revenu})_i + \epsilon_i \quad (3)$$

et avec le taux d'épargne de long terme sur 4 ans :

$$\text{Taux d'épargne permanent}_i = \alpha + \beta \log(\text{variance du revenu})_i + \epsilon_i \quad (4)$$

Les modèles (1) et (2) de la Table 5 estiment une légère corrélation, mais significative, de la variance des revenus mensuels sur le taux d'épargne en 2024 et le taux d'épargne sur 4 ans (taux d'épargne de long terme) : lorsque la variance des revenus augmente de 1 %, le taux d'épargne permanent augmente en moyenne de 0,02 pp. Les ménages ont un taux d'épargne sur 4 ans plus élevé si la variance de leur revenu mensuel sur 4 ans (soit la mesure de risque) est plus élevée. Les ménages épargnent donc plus s'ils connaissent des variations de revenu plus importantes : cette épargne s'apparente aux mécanismes d'épargne de précaution, notamment mesurés par [ANTONIN \(2019\)](#). Cela peut aussi s'expliquer par des hausses de revenus qui sont pas suivies immédiatement d'une hausse comparable de la consommation. L'effet de la variance est cependant plus faible en contrôlant par le revenu : modèles (3) et (4). Cela suggère qu'une partie de la corrélation initialement observée entre variabilité des revenus et épargne reflète en réalité des différences de niveau de vie entre ménages. En particulier, les ménages les plus aisés peuvent à la fois présenter des revenus plus volatils — notamment lorsqu'une part plus importante de leurs ressources provient d'activités indépendantes, de primes, ou de revenus du patrimoine — et des taux d'épargne structurellement plus élevés. Une fois ces écarts de revenu pris en compte, la corrélation entre risque de revenu et épargne demeure positive, mais apparaît plus limitée.

TABLE 5 – Régressions du taux d'épargne sur la variance du revenu mensuel sur 4 ans

|                                  | Taux d'épargne 2024<br>(1) | Taux d'épargne permanent<br>(2) (3) (4) |                  |                  |
|----------------------------------|----------------------------|-----------------------------------------|------------------|------------------|
| Modèle :                         | MCO                        | MCO                                     | MCO              | MCO              |
| <i>Variables</i>                 |                            |                                         |                  |                  |
| log(variance du revenu)          | 1.8***<br>(0.0)            | 2.5***<br>(0.0)                         | 0.8***<br>(0.0)  | 0.2***<br>(0.0)  |
| log(revenu)                      |                            |                                         | 10.1***<br>(0.1) | 14.7***<br>(0.2) |
| <i>Contrôles</i>                 |                            |                                         |                  |                  |
| sexe, age, taille du ménage (uc) |                            |                                         |                  | ✓                |
| Observations                     | 91,496                     | 91,496                                  | 91,496           | 91,496           |

*Signif. Codes : \*\*\* : 0.01, \*\* : 0.05, \* : 0.1*

*Note : la variance est calculée comme la variance des revenus mensuellement sur 4 ans.*

*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 avec un taux d'épargne supérieur à -82 %.*

*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

Un contrôle par les revenus futurs permet également de suggérer des mécanismes d'anticipation des taux d'épargne. Les ménages dont les revenus connaîtront l'année suivante une baisse ont un taux d'épargne plus élevé l'année en cours (Table 6). À l'inverse, lorsque les revenus futurs sont plus élevés que ceux de l'année en cours, leur taux d'épargne est plus faible en moyenne. Un ménage qui connaîtra l'année suivante une augmentation de revenus de plus de 10%, a un taux d'épargne l'année en cours en moyenne 3,3 pp plus faible que celui des ménages dont le revenu restera quasi stable (augmentation de 0 à 5 %). Inversement, une future baisse de revenu supérieure à 10% est associée à un taux d'épargne l'année en cours en moyenne 3,9 pp plus élevé. De la même manière, les ménages qui ont connu une baisse de revenu par rapport au passé ont un taux d'épargne plus faible que ceux dont l'évolution du revenu a été quasi stable. Les résultats sont similaires entre la régression linéaire et la régression médiane, même si les estimations de la régression médiane, plus robuste aux valeurs extrêmes, sont plus souvent significatives (Figure 11). Ces résultats généralisent ceux observés par [BONNET, LE GRAND et al. \(oct. 2024\)](#), qui observent qu'en cas de perte d'emploi, les ménages n'ajustent pas immédiatement leur consommation à la baisse de revenu, mais commencent par puiser dans leur épargne.

Si on décompose les effets d'une variation de revenu selon l'âge, il apparaît qu'une baisse future du revenu est mieux anticipée entre 60 et 69 ans que pour les autres tranches d'âge : leur surcroît de taux d'épargne est plus élevé (Figure 12). Cela peut s'expliquer par la baisse de revenu prévisible lors du passage à la retraite.

TABLE 6 – Régressions du taux d'épargne sur la variation future et passée de revenu

|                                                      | Taux d'épargne    |                  |
|------------------------------------------------------|-------------------|------------------|
|                                                      | (1)               | (2)              |
| Modèle :                                             | MCO               | médiane          |
| <i>Variables</i>                                     |                   |                  |
| % Augmentation du revenu (l'année suivante)          |                   |                  |
| > 10%                                                | −3.3***<br>(0.2)  | −2.0***<br>(0.2) |
| Entre 5% et 10%                                      | 0.2<br>(0.2)      | 0.5***<br>(0.2)  |
| Entre 0% et 5%                                       | Ref.              | Ref.             |
| Entre −5% et 0%                                      | 0.4**<br>(0.2)    | 1.1***<br>(0.2)  |
| Entre −10% et −5%                                    | 0.4*<br>(0.2)     | 1.2***<br>(0.3)  |
| < −10%                                               | 3.9***<br>(0.2)   | 4.7***<br>(0.2)  |
| % Augmentation du revenu (depuis l'année précédente) |                   |                  |
| > 10%                                                | 4.6***<br>(0.2)   | 5.1***<br>(0.2)  |
| Entre 5% et 10%                                      | 1.4***<br>(0.2)   | 1.7***<br>(0.2)  |
| Entre 0% et 5%                                       | Ref.              | Ref.             |
| Entre −5% et 0%                                      | −1.7***<br>(0.2)  | −1.0***<br>(0.2) |
| Entre −10% et −5%                                    | −3.6***<br>(0.3)  | −2.6***<br>(0.3) |
| < −10%                                               | −10.9***<br>(0.2) | −8.3***<br>(0.2) |
| Observations                                         | 182,992           | 182,992          |
| <i>Effets fixes</i>                                  |                   |                  |
| Année                                                | ✓                 | ✓                |

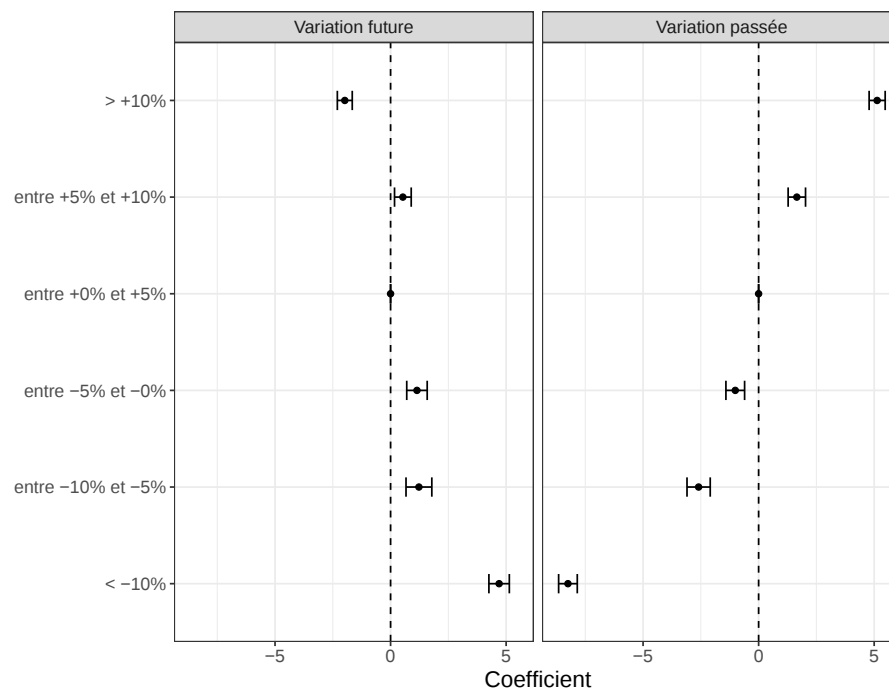
*Signif. Codes : \*\*\* : 0.01, \*\* : 0.05, \* : 0.1*

*Note : les régressions ont un effet fixe sur l'année et pour les MCO un cluster par ménage.*

*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 avec un taux d'épargne supérieur à -82 %.*

*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

FIGURE 11 – Régression médiane du taux d'épargne sur la variation future et passée de revenu

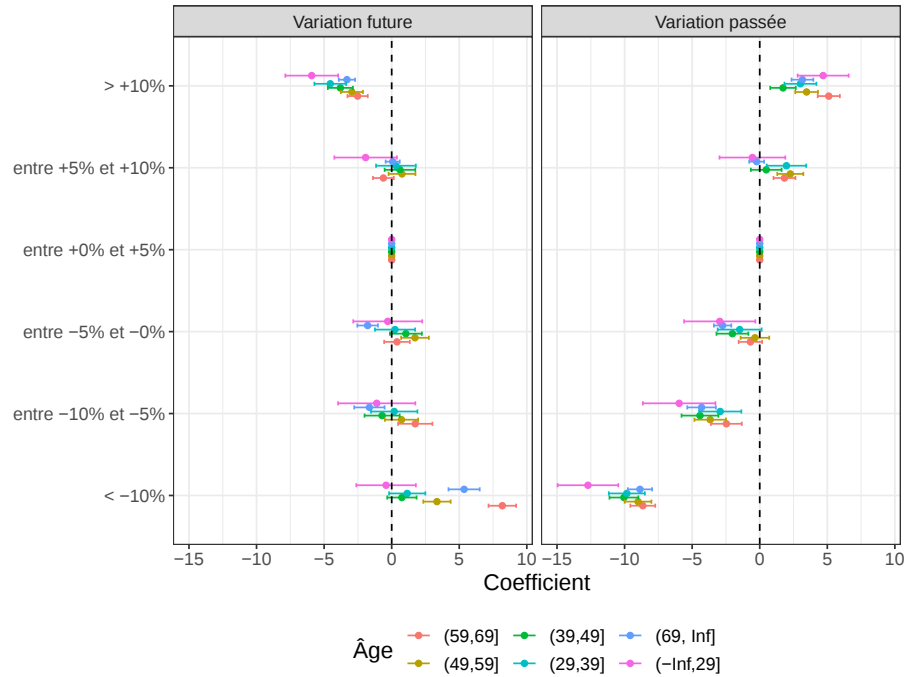


*Note : les régressions ont un effet fixe sur l'année.*

*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 avec un taux d'épargne supérieur à -82%.*

*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

FIGURE 12 – Régression médiane du taux d’épargne sur la variation future et passée de revenu selon l’âge



Note : les régressions ont un effet fixe sur l’année.

Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l’échantillon de 2021 à 2024 avec un taux d’épargne supérieur à -82%.

Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

## 5.2 Persistance du taux d’épargne

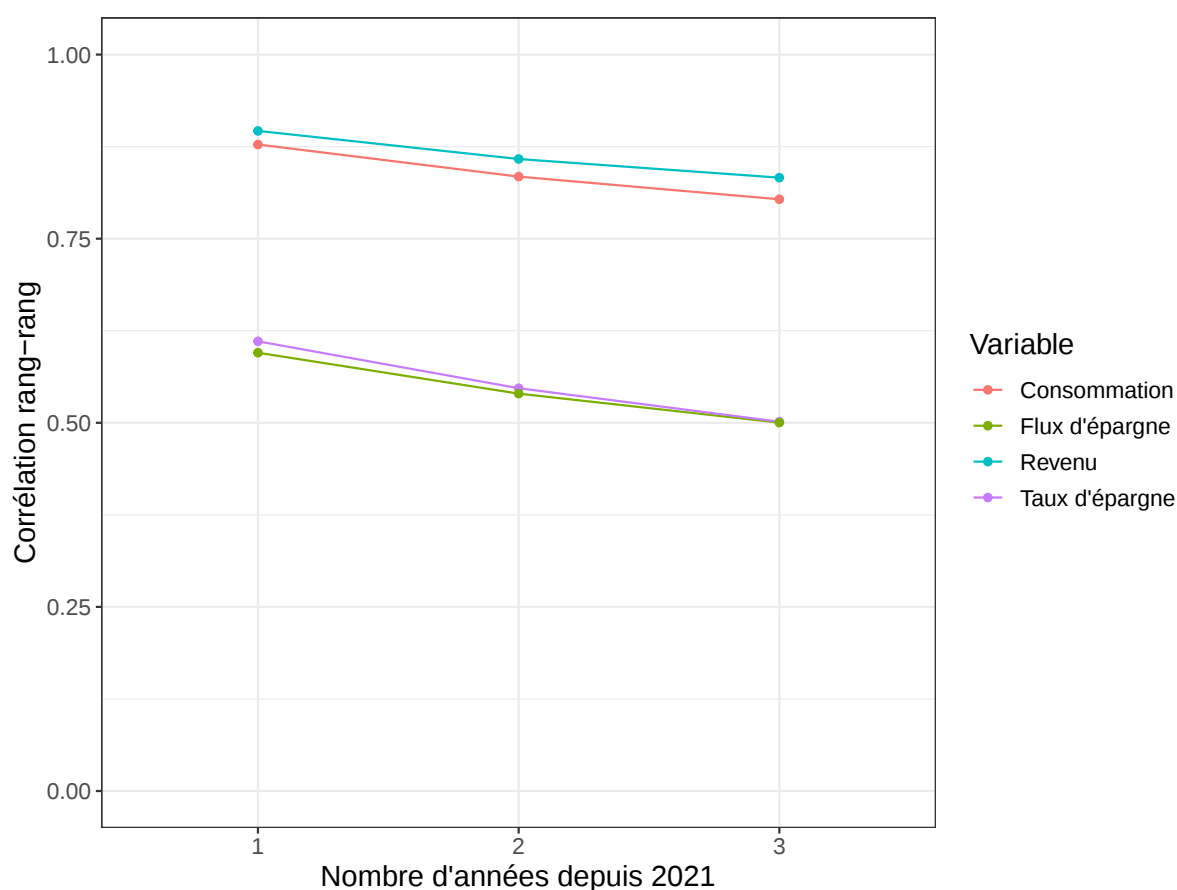
La dimension panel des données bancaires nous permet également d’étudier la persistance du taux d’épargne d’un ménage dans le temps : est-ce que le comportement d’épargne d’un ménage d’une année sur l’autre est toujours le même, autrement dit son rang dans la distribution du taux d’épargne est-il fortement corrélé d’une année sur l’autre ? Pour quantifier cette persistance du taux d’épargne, nous calculons plusieurs indicateurs : la corrélation rang-rang et des matrices de transitions, qui sont des indicateurs usuels de mobilité dans une distribution. Ces corrélations peuvent être également affectées par les erreurs de mesure sur les variables considérées. La corrélation rang-rang est ici définie comme la corrélation entre le rang d’un ménage dans la distribution du taux d’épargne à une date  $t_1$  et une autre date  $t_2$  :

$$R_{i,t_2} = \alpha + \beta R_{i,t_1} + \epsilon_i \quad (5)$$

Nous trouvons ainsi que la corrélation rang-rang d’une année sur l’autre ( $\beta = \text{Corr}(R_{i,t}, R_{i,t+1})$ ) est plus faible pour le taux d’épargne/le flux d’épargne (autour de 60 %, Figure 13) que pour les

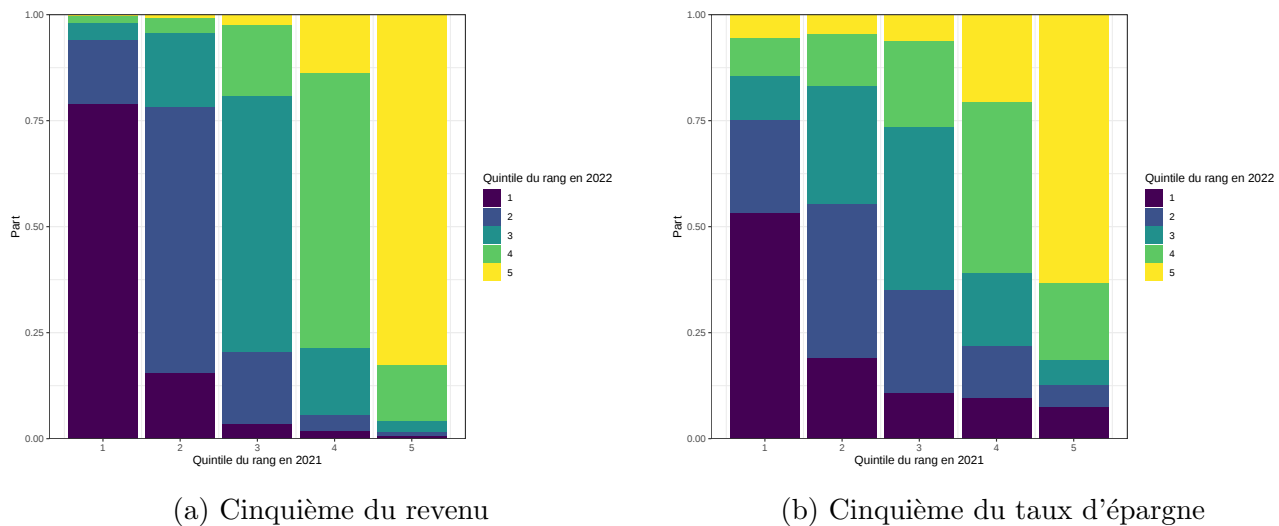
revenus ou la consommation (presque 90 %). Et 61% des ménages appartenant au dernier cinquième de taux d'épargne en 2021 font encore partie des 20% les plus grands épargnants en 2022 (voir Figure 14b), alors que 83 % des ménages appartenant aux 20 % les plus aisés en 2021 en font encore partie en 2022 (Figure 14a). Cette plus faible persistance du taux d'épargne d'une année sur l'autre s'explique par le fait, comme indiqué précédemment, que l'épargne est une variable d'ajustement. Les ménages lissent leur consommation dans le temps et adaptent leur épargne. Par ailleurs, une analyse par âge de la personne la plus âgée du foyer montre que la persistance est un peu plus élevée pour les 30-59 ans que pour les moins de 30 ans ou les 60 ans et plus (Figure 15).

FIGURE 13 – Corrélation rang-rang du revenu, de la consommation et de l'épargne par rapport à l'année 2021



Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.  
Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

FIGURE 14 – Matrice de transition du revenu et de l'épargne entre 2021 et 2022

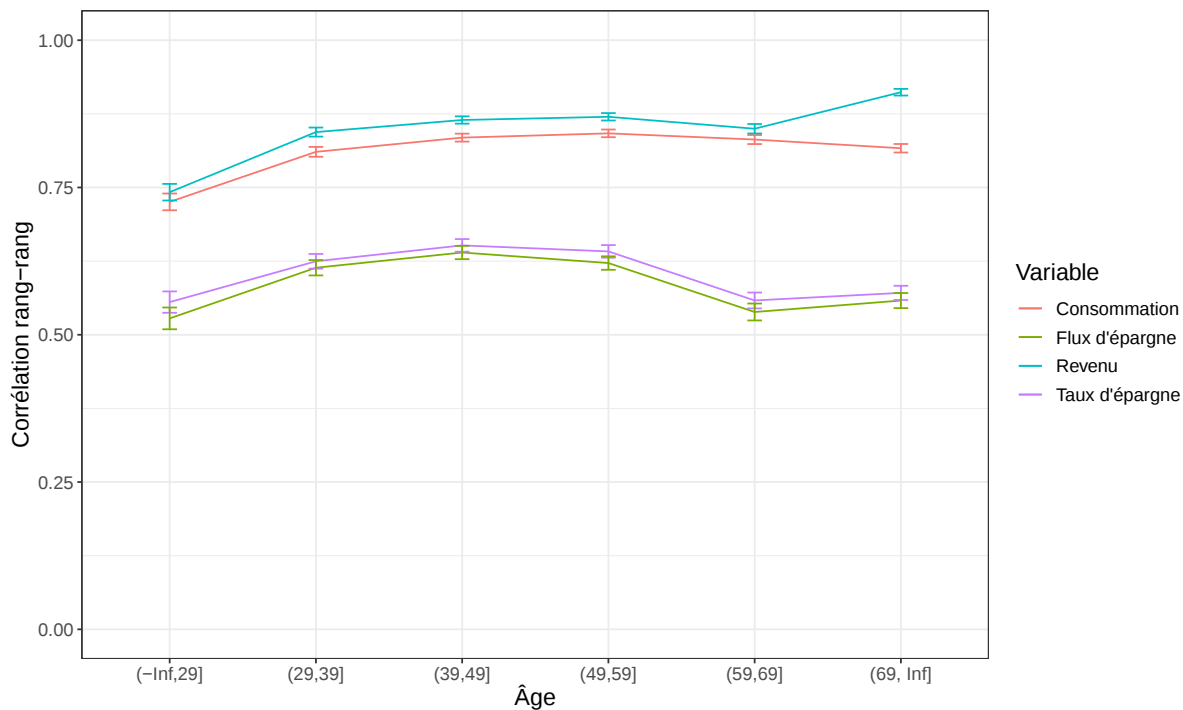


Note : les calculs sur les années de 2023 à 2024 donnent des résultats similaires.

Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.

Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

FIGURE 15 – Corrélation rang-rang du revenu, de la consommation et de l'épargne selon la tranche d'âge



Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.

Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

## 6 Conclusion

Ce document propose une analyse détaillée des apports et des enjeux liés à la mesure de l'épargne des ménages à partir de données de comptes bancaires. Cette source présente un grand intérêt du fait de sa haute fréquence, de sa fraîcheur et de sa granularité. Même si les niveaux d'épargne mesurés sont nettement plus faibles que dans la comptabilité nationale ou les enquêtes, nous montrons ici que les évolutions sont cohérentes avec celle de la comptabilité nationale. Les données présentent des limites de complétude et de représentativité mais les relations entre épargne et évolution des revenus semblent cohérentes celles observées avec des données d'enquête. Ces données, qui présentent par ailleurs l'avantage d'être longitudinales, peuvent donc constituer une source précieuse pour mieux comprendre certains déterminants de l'épargne, de quantifier (même de manière imparfaite) l'effet d'un choc de revenu sur l'épargne et d'illustrer le mécanisme de lissage de consommation d'un individu dans le temps.

Cependant, les analyses descriptives doivent être menées avec prudence. Le niveau des taux d'épargne apparaît très sous-estimé, probablement du fait de la difficulté de mesurer l'ensemble des transferts, et du fait de ne disposer des comptes que dans un seul réseau bancaire. Selon les dimensions étudiées, les données ne sont par ailleurs pas toujours représentatives de l'ensemble de la population française, ce qui peut conduire à des biais dans la mesure des différences de taux d'épargne selon les catégories socio-démographiques.

## Références

- AASTVEIT, Knut Are, FASTBØ, Tuva Marie, GRANZIERA, Eleonora, PAULSEN, Kenneth Sæterhagen et TORSTENSEN, Kjersti Næss (2024). “Nowcasting Norwegian household consumption with debit card transaction data”. In : *Journal of Applied Econometrics* 39.7, p. 1220-1244 (cf. p. 8).
- ACCARDO, Jérôme, BILLOT, Sylvain et BURON, Maël-Luc (2017a). “Les revenus, la consommation et l’épargne des ménages par grande catégorie entre 2011 et 2015”. In : *Insee Référence, L’économie française-Comptes et dossiers* (cf. p. 7).
- (2017b). “Les revenus, la consommation et l’épargne des ménages par grande catégorie entre 2011 et 2015”. In : *Insee Références–L’économie française-Comptes et dossier* (cf. p. 20).
- AHN, SeHyoun, GALAASEN, Sigurd Mølster et MÆHLUM, Mathis (2024). “The Cash-Flow Channel of Monetary Policy - Evidence from Billions of Transactions”. In : *Working Paper* (cf. p. 8).
- ANDERSEN, Asger Lau, HANSEN, Emil Toft, JOHANNESSEN, Niels et SHERIDAN, Adam (2022). “Consumer responses to the COVID-19 crisis : evidence from bank account transaction data”. In : *The Scandinavian Journal of Economics* 124.4, p. 905-929 (cf. p. 8).
- ANDERSEN, Asger Lau, JENSEN, Amalie Sofie, JOHANNESSEN, Niels, KREINER, Claus Thustrup, LETH-PETERSEN, Søren et SHERIDAN, Adam (2023). “How do households respond to job loss ? lessons from multiple high-frequency datasets”. In : *American Economic Journal : Applied Economics* 15.4, p. 1-29 (cf. p. 8).
- ANDRÉ, Mathias et BURESI, Gabriel (2024). “Consommation et épargne par catégories de ménages en 2022”. In : *Insee Focus* (cf. p. 7, 20-22, 25).
- ANTONIN, Céline (2019). “The links between saving rates, income and uncertainty : An analysis based on the 2011 household budget survey”. In : *Economie et Statistique/Economics and Statistics* 513, p. 47-68 (cf. p. 7, 13, 22, 27, 30, 31).
- ASPACHS, Oriol, DURANTE, Ruben, GRAZIANO, Alberto, MESTRES, Josep, MONTALVO, Jose G et REYNAL-QUEROL, Marta (2022). “Real-time inequality and the welfare state in motion : evidence from COVID-19 in Spain”. In : *Economic Policy* 37.109, p. 165-199 (cf. p. 8).
- ATTANASIO, Orazio P et WEBER, Guglielmo (2010). “Consumption and saving : models of intertemporal allocation and their implications for public policy”. In : *Journal of Economic literature* 48.3, p. 693-751 (cf. p. 6).
- BAKER, Scott R, FARROKHIA, Robert A, MEYER, Steffen, PAGEL, Michaela et YANNELIS, Constantine (2020). “How does household spending respond to an epidemic? Consumption during the 2020 COVID-19 pandemic”. In : *The Review of Asset Pricing Studies* 10.4, p. 834-862 (cf. p. 7).
- BERGHOLT, Drago, FURLANETTO, Francesco et MORI, Lorenzo (2024). “A Tale of Procyclical Inequality : Facts and Implications”. In : *Working Paper* (cf. p. 8).

- BILBIIE, Florin O, GALAASEN, Sigurd Molster, GÜRKAYNA, RS, MAEHLUM, Mathis et MOLNAR, Krisztina (2025). “Hanksson”. In : (cf. p. 8).
- BLANCHET, Didier, CHABAUD, Mathieu, OLIVIA, Tom et RUBIN, Jean (avr. 2025). *Quels effets budgétaires et redistributifs des règles d’indexation des retraites ?* Rapp. tech. 2025-08. Montrouge, France : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) (cf. p. 22).
- BLANPAIN, Nathalie (fév. 2018). *L’espérance de vie par niveau de vie : chez les hommes, 13 ans d’écart entre les plus aisés et les plus modestes*. Rapp. tech. 1687. Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3319895> (cf. p. 22).
- BOEHM, Johannes, FIZE, Etienne et JARAVEL, Xavier (2025). “Five facts about MPCs : Evidence from a randomized experiment”. In : *American Economic Review* 115.1, p. 1-42 (cf. p. 8).
- BONNET, Odran, BOUTIN, Simon, LOISEL, Tristan et OLIVIA, Tom (2022). “Crise sanitaire et situation financière des ménages en France—Une étude sur données bancaires mensuelles/The Health Crisis and the Financial Situation of Households in France—A Study on Monthly Bank Data”. In : *Economie et Statistique* 534.1, p. 21-42 (cf. p. 7, 8).
- BONNET, Odran, LE GRAND, François, OLIVIA, Tom, RAGOT, Xavier et WILNER, Lionel (oct. 2024a). *The Consumption Response to Unemployment : Evidence from French Bank Account Data*. Rapp. tech. 2024-23. Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) (cf. p. 8-10, 14).
- (oct. 2024b). *The Consumption Response to Unemployment : Evidence from French Bank Account Data*. Rapp. tech. 2024-23. Montrouge, France : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) (cf. p. 32).
- BONNET, Odran et LOISEL, Tristan (2024). “L’économie racontée par les données bancaires”. In : *Courrier des statistiques*, p. 115 (cf. p. 4).
- BOUNIE, David, CAMARA, Youssouf, FIZE, Etienne, GALBRAITH, John, LANDAIS, Camille, LAVEST, Chloe, PAZEM, Tatiana, SAVATIER, Baptiste et al. (2020). “Consumption dynamics in the covid crisis : real time insights from French transaction bank data”. In : *Covid Economics* 59, p. 1-39 (cf. p. 7).
- BOZIO, Antoine, EMMERSON, Carl, O’DEA, Cormac et TETLOW, Gemma (2013). *Savings and wealth of the lifetime rich : Evidence from the UK and US*. Rapp. tech. IFS Working Papers (cf. p. 7, 30).
- BUDA, Gergely, CARVALHO, Vasco M., HANSEN, Stephen, ORTIZ, Alvaro, RODRIGO, Tomasa et RODRIGUEZ MORA, José V. (2022). “National Accounts in a World of Naturally Occurring Data : A Proof of Concept for Consumption”. In : *Cambridge Working Papers in Economics* (cf. p. 8).

- CAMPOS-VAZQUEZ, Raymundo M et ESQUIVEL, Gerardo (2021). “Consumption and geographic mobility in pandemic times. Evidence from Mexico”. In : *Review of Economics of the Household* 19, p. 353-371 (cf. p. 8).
- CARROLL, Christopher (1998). *Why do the rich save so much ?* (Cf. p. 7).
- CARROLL, Christopher, SLACALEK, Jiri, TOKUOKA, Kiichi et WHITE, Matthew N (2017). “The distribution of wealth and the marginal propensity to consume”. In : *Quantitative Economics* 8.3, p. 977-1020 (cf. p. 6).
- CARVALHO, Vasco M, GARCIA, Juan R, HANSEN, Stephen, ORTIZ, Álvaro, RODRIGO, Tomasa, RODRÍGUEZ MORA, José V et RUIZ, Pep (2021). “Tracking the COVID-19 crisis with high-resolution transaction data”. In : *Royal Society Open Science* 8.8, p. 210218 (cf. p. 8).
- CHEN, Haiqiang, QIAN, Wenlan et WEN, Qiang (2021). “The impact of the COVID-19 pandemic on consumption : Learning from high-frequency transaction data”. In : *AEA Papers and Proceedings*. T. 111. American Economic Association 2014 Broadway, Suite 305, Nashville, TN 37203, p. 307-311 (cf. p. 7).
- CHRONOPOULOS, Dimitris K, LUKAS, Marcel et WILSON, John OS (2020). “Consumer spending responses to the COVID-19 pandemic : An assessment of Great Britain”. In : *Available at SSRN 3586723* (cf. p. 8).
- COX, Natalie, WONG, Arlene, GANONG, Peter, FARRELL, Diana, NOEL, Pascal, GREIG, Fiona, VAVRA, Joseph et DEADMAN, Erica (2020). “Initial Impacts of the Pandemic on Consumer Behavior : Evidence from Linked Income, Spending, and Savings Data”. In : *Brookings Papers on Economic Activity, Summer 2020, Covid-19 and the economy : part one*, p. 35-69 (cf. p. 7).
- CUPILLARD, Emilie, DION, Elise, LABROUSSE, Charles et LOISEL, Tristan (2025). “En 2024, les revenus des retraités clients de La Banque Postale ont fortement augmenté mais leur consommation n’a pas suivi, ce qui contribuerait aux deux tiers de la hausse du taux d’épargne”. In : *Note de conjoncture* (cf. p. 5, 8, 20).
- DE NARDI, Mariacristina (2004). “Wealth inequality and intergenerational links”. In : *The Review of Economic Studies* 71.3, p. 743-768 (cf. p. 7).
- DE NARDI, Mariacristina, FRENCH, Eric, JONES, John Bailey et MCGEE, Rory (2025). “Why do couples and singles save during retirement ? household heterogeneity and its aggregate implications”. In : *Journal of Political Economy* 133.3, p. 000-000 (cf. p. 7).
- DEATON, Angus (1991). *Saving and liquidity constraints* (cf. p. 6).
- DYNAN, Karen E, SKINNER, Jonathan et ZELDES, Stephen P (2004). “Do the rich save more ?” In : *Journal of political economy* 112.2, p. 397-444 (cf. p. 7).
- FAGERENG, Andreas, ONSHUUS, Helene et TORSTENSEN, Kjersti N (2024). “The consumption expenditure response to unemployment : Evidence from Norwegian households”. In : *Journal of Monetary Economics* 146, p. 103578 (cf. p. 8).

- FRENCH, Eric, JONES, John Bailey et MCGEE, Rory (2023). “Why do retired households draw down their wealth so slowly?” In : *Journal of Economic Perspectives* 37.4, p. 91-113 (cf. p. 7).
- FRIEDMAN, Milton (1957). “The permanent income hypothesis”. In : *A theory of the consumption function*. Princeton University Press, p. 20-37 (cf. p. 6, 30).
- GARBINTI, Bertrand et LAMARCHE, Pierre (2014). “Les hauts revenus épargnent-ils davantage?” In : *Économie et statistique* 472.1, p. 49-64 (cf. p. 7, 20, 30).
- HACIOĞLU-HOKE, Sinem, KÄNZIG, Diego R et SURICO, Paolo (2021). “The distributional impact of the pandemic”. In : *European Economic Review* 134, p. 103680 (cf. p. 8).
- KAPETANIOS, George, NEUTEBOOM, Nora, RITSEMA, Feiko et VENTOURI, Alexia (2022). “How did consumers react to the COVID-19 pandemic over time?” In : *Oxford Bulletin of Economics and Statistics* 84.5, p. 961-993 (cf. p. 8).
- KAPLAN, Greg, MOLL, Benjamin et VIOLANTE, Giovanni L (2018). “Monetary policy according to HANK”. In : *American Economic Review* 108.3, p. 697-743 (cf. p. 6, 30).
- MODIGLIANI, Franco et BRUMBERG, Richard (1954). “Utility analysis and the consumption function : An interpretation of cross-section data”. In : *Franco Modigliani* 1.1, p. 388-436 (cf. p. 6).
- SHERIDAN, Adam, ANDERSEN, Asger Lau, HANSEN, Emil Toft et JOHANNESSEN, Niels (2020). “Social distancing laws cause only small losses of economic activity during the COVID-19 pandemic in Scandinavia”. In : *Proceedings of the National Academy of Sciences* 117.34, p. 20468-20473 (cf. p. 8).

# Appendix

## Table of contents

---

|          |                                                                                          |           |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>A</b> | <b>Statistiques descriptives sur les données des comptes bancaires La Banque Postale</b> | <b>44</b> |
| A.1      | Comptes joints . . . . .                                                                 | 44        |
| A.2      | Comparaison données bancaires et fichier POTE . . . . .                                  | 45        |
| A.2.1    | Composantes du revenu . . . . .                                                          | 45        |
| A.2.2    | Composantes de la consommation . . . . .                                                 | 48        |
| A.2.3    | Distribution du taux d'épargne individuel . . . . .                                      | 53        |
| A.2.4    | Comparaison données bancaires et Comptabilité Nationale . . . . .                        | 54        |
| A.3      | Distributions du revenu et du taux d'épargne . . . . .                                   | 56        |
| <b>B</b> | <b>Résultats des régressions avec variables de contrôle</b>                              | <b>59</b> |
| <b>C</b> | <b>Épargne et trajectoire de revenu</b>                                                  | <b>63</b> |

---

# A Statistiques descriptives sur les données des comptes bancaires La Banque Postale

## A.1 Comptes joints

TABLE 7 – Statistiques descriptives sur les comptes joints et les comptes individuels de La Banque Postale en 2022

| Ménage                                          | sans compte joint | avec compte joint |
|-------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Proportion (en %)                               | 52,7              | 47,3              |
| Revenu mensuel moyen (en euros courants)        | 1 998             | 3 512             |
| Niveau de vie mensuel moyen (en euros courants) | 1 875             | 2 134             |
| Nombre d'unité de consommation (mode)           | 1.0               | 1.5               |
| Age moyen de la personne de référence           | 49.0              | 61.2              |
| Femme en tant que personne de référence (en %)  | 61.7              | 27.3              |

*Note de lecture : 52,7 % des ménages de l'échantillon ont seulement des comptes individuels et pas de compte joint à La Banque Postale.*

*Note : La personne de référence dans les comptes joints est la personne la plus âgée.*

*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.*

*Sources : La Banque Postale, calculs Insee.*

## A.2 Comparaison données bancaires et fichier POTE

TABLE 8 – Comparaison des revenus moyens dans les données bancaires et dans le fichier POTE (en euros), par dixième, en 2021

| Dixième | Moyenne du revenu données bancaires | Moyenne du revenu données POTE |
|---------|-------------------------------------|--------------------------------|
| 1       | 10 384                              | 5 510                          |
| 2       | 15 587                              | 12 283                         |
| 3       | 18 902                              | 16 522                         |
| 4       | 21 683                              | 19 910                         |
| 5       | 24 578                              | 23 425                         |
| 6       | 27 998                              | 27 635                         |
| 7       | 32 451                              | 33 494                         |
| 8       | 38 710                              | 41 897                         |
| 9       | 48 673                              | 55 047                         |
| 10      | 74 675                              | 109 362                        |

*Champ LBP : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024. Les dixièmes correspondent aux déciles estimées séparément pour les deux distributions de revenu.*

*Champ POTE : France hors Mayotte, foyers fiscaux avec individus âgés de 20 à 90 ans.*

*Sources : Insee-DGFIP, POTE. La Banque Postale, calculs des auteurs.*

### A.2.1 Composantes du revenu

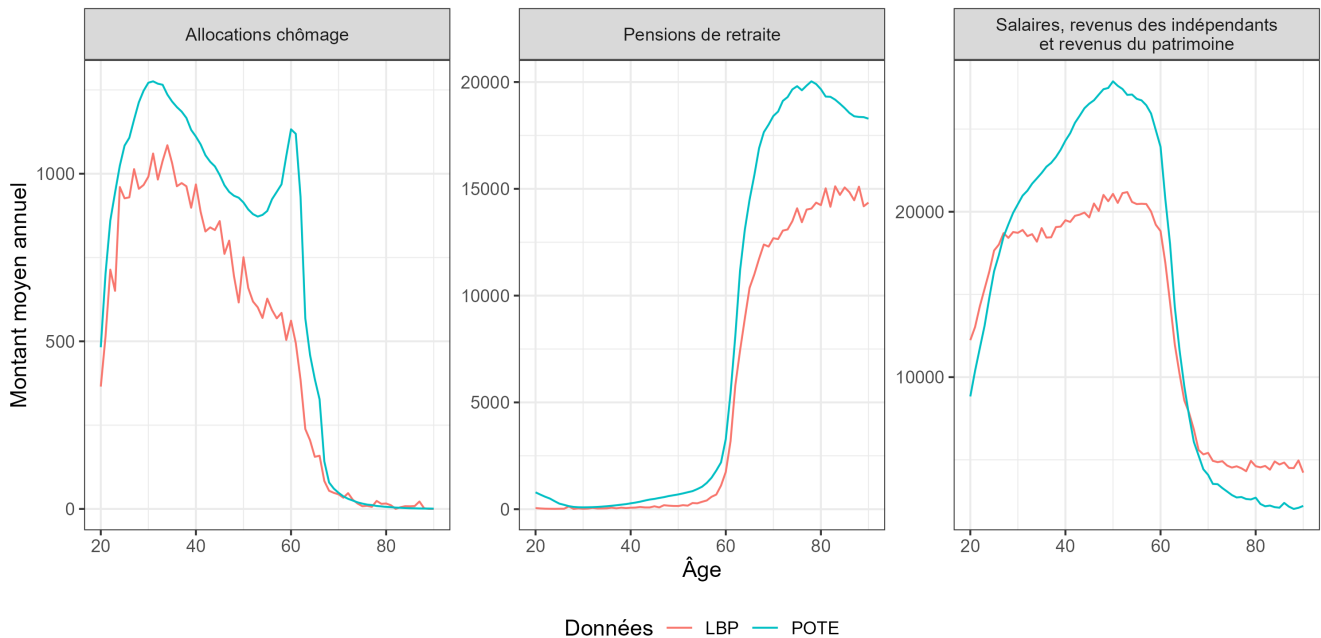
Nous comparons le profil de ces revenus dans les données bancaires selon l'âge à celui mesuré à partir de données fiscales (Figure 16). Cela permet d'évaluer la qualité de l'information issue des données bancaires sur ces revenus spécifiquement. Cette comparaison n'est cependant que partielle. Il n'est en particulier pas possible de la mener pour certains types de revenus, notamment ceux les plus difficilement repérables dans les données bancaires comme les aides financières des proches ou les pensions alimentaires.

Les *allocations chômage* correspondent aux virements émis de France Travail. Les *pensions de retraite* sont repérées par le nom des principales caisse de retraite dans les libellés des virements entrants. La catégorie *salaires, revenus des indépendants et revenus du patrimoine* correspond donc à toutes les autres transactions identifiées comme des revenus. En particulier, les autres virements entrants provenant des personnes morales ainsi que l'ensemble des chèques reçus sont classés dans cette catégorie dans la figure 16. Toutefois, si l'intitulé "revenus du patrimoine" est utilisé, ces revenus ne sont pas explicitement identifiés comme tels dans les données bancaires. Leur absence de labellisation ne signifie pas pour autant qu'ils ne sont pas inclus dans le revenu total mesuré : certains flux, comme les loyers perçus par chèque ou par virement (par exemple via une agence de

gestion locative), peuvent y être intégrés sans être explicitement distingués.

Le profil des séries construites à partir des données bancaires est globalement cohérent à celui des données fiscales. Les différences de niveaux s'expliquent en partie par la redistribution : les revenus fiscaux sont ici ceux déclarés à l'administration fiscale, donc avant impôts directs et prestations sociales non contributives et hors revenus exonérés. Les revenus mesurés dans les données bancaires sont mesurés après impôt, ils correspondent donc plutôt à la définition des revenus après impôts et tiennent compte des prestations sociales et des revenus exonérés. Au-delà de la différence de concept de revenu, nous constatons plusieurs différences. Un pic du montant moyen annuel des allocations chômage avant la retraite s'observe dans les données fiscales du fait de la prise en compte des pré-retraites financées par l'employeur dans ces dernières, alors que dans les données bancaires, les préretraites, indissociables des salaires, sont comptabilisées dans ce poste de revenu. Enfin, chez les retraités parmi les plus âgés, le montant moyen annuel des pensions a tendance à baisser dans les données fiscales alors qu'il est quasi stable dans les données bancaires.

FIGURE 16 – Composition des revenus par UC en 2021 selon l'âge



*Note : dans les données fiscales, la catégorie "Allocations chômage" inclut les pré-retraites. Données fiscales : revenus avant redistribution. Données bancaires : revenus après redistribution.*

*Champ données bancaires : France, échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement.*

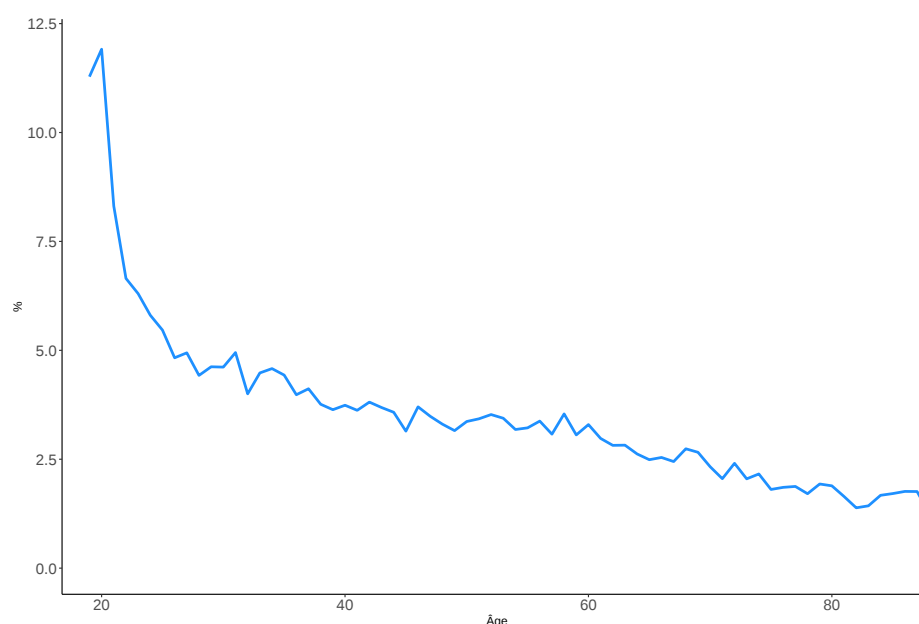
*Champ POTE : France hors Mayotte, foyers fiscaux avec individus âgés de 20 à 90 ans.*

*Sources : Données fiscales (fichier POTE) et La Banque Postale (LBP), calculs des auteurs.*

Certaines limites sont par contre inhérentes à la mesure du revenu dans les données bancaires et

expliquent le fort écart entre les données bancaires et les données fiscales sur la partie des salaires, revenus des indépendants et revenus du patrimoine, particulièrement entre 40 et 60 ans. Une partie de ces revenus n'est en effet pas captée dans les données bancaires (voir section 3). Par exemple, les virements entrants des particuliers ne sont pas pris en compte dans le revenu disponible. Une partie des revenus locatifs, comme le versement de loyers directement par les locataires, peuvent alors manquer. Inclure ces virements entrants dans les revenus et en mesurer le poids permet d'apprécier l'erreur potentiellement faite. Ces virements représentent en moyenne 3,2 % du revenu les incluant. Le poids de ces virements diminue avec l'âge (Figure 17). Ils représentent autour de 10 % vers 20 ans puis décroissent rapidement pour représenter entre 2 % et 4 % après 40 ans. Exclure les virements entrants des particuliers conduit donc certainement à sous-estimer le taux d'épargne et davantage celui des jeunes que des ménages plus âgés. Par ailleurs, les chèques sont bien pris en compte pour le calcul du revenu mais l'émetteur n'étant pas identifiable, ils ne sont pas comptabilisés dans le poste « salaires, revenus des indépendants et revenus du patrimoine ». La composition des revenus dans les données bancaires varie par âge mais le poids des chèques dans le revenu est relativement faible et stable selon l'âge (Figure 18 et Figure 22).

FIGURE 17 – Poids des virements entrants de particuliers une fois intégrés au revenu, en 2022 (en %)

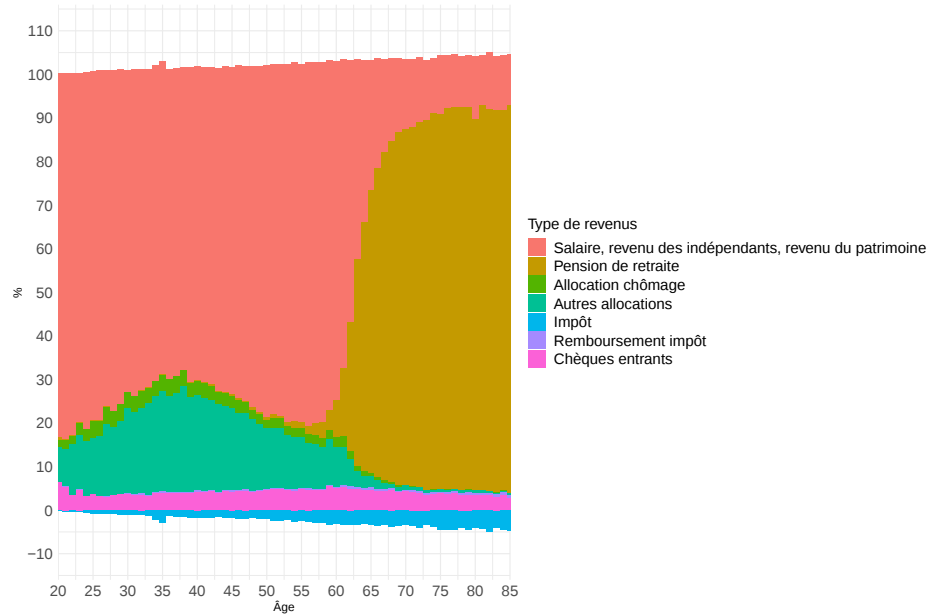


*Note : Lorsque les virements entrants des particuliers sont inclus dans le revenu tel que défini dans la partie 3.3, leur poids est de 4,6% pour les ménages dont la personne de référence a 30 ans.*

*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 et ayant moins de 85 ans.*

*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

FIGURE 18 – Répartition des types de revenus par âge en 2022 (en %)



Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 et ayant moins de 85 ans.

Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

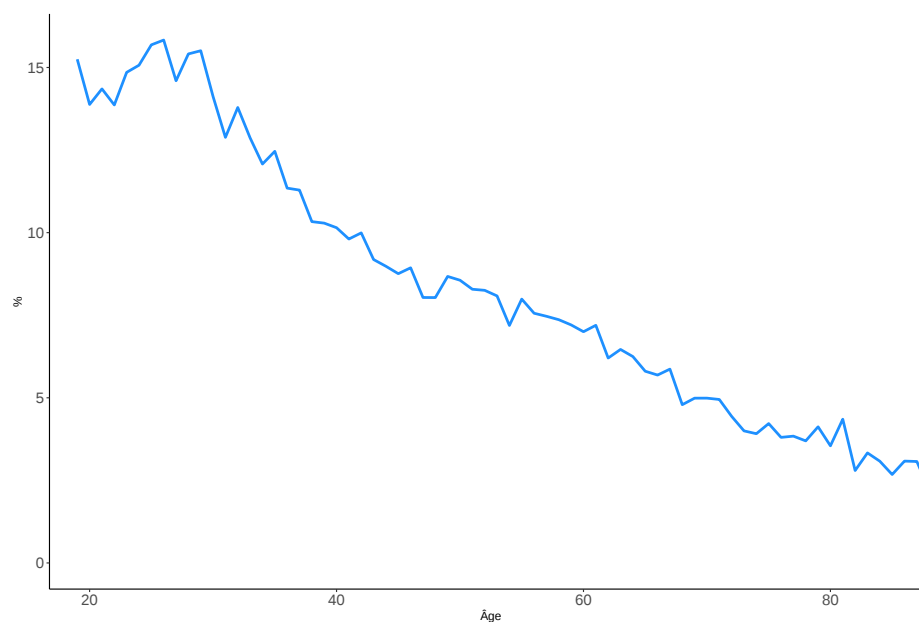
### A.2.2 Composantes de la consommation

Comme nous l'avons déjà mentionné, une des faiblesses de la mesure de la consommation avec les données bancaires tient au fait qu'il n'est pas possible de séparer les virements sortants qui relèvent de l'épargne de ceux qui relèvent de la consommation. Tous les virements sortants sont donc par défaut considérés comme de l'épargne. Il apparaît que le poids de ces virements sortants diminue avec l'âge : s'ils sont ajoutés à la consommation, ils représentent environ 15 % pour les 20-30 ans puis baissent régulièrement pour atteindre 10 % autour de 40 ans et 5 % autour de 70 ans (Figure 19). Cette composante conduit donc certainement à surestimer davantage le taux d'épargne des jeunes que des plus âgés.

Les prélèvements sont une autre composante comptabilisée dans la consommation faute de pouvoir repérer les prélèvements correspondant à de l'épargne (prélèvements pour alimenter une assurance-vie). Les prélèvements, quel que soit l'âge, représentent une partie importante des dépenses de consommation : 15 % autour de 20 ans puis elle croît et se stabilise à 30 % vers 35 ans (Figure 20). Cela conduit à sous-estimer le taux d'épargne mais a priori dans une moindre mesure pour les jeunes. Le détail de la composition de la consommation par décile de niveau de vie est disponible Figure 21. Comme le poids des prélèvements dans la consommation telle que mesurée dans les données bancaires croît avec le revenu, l'épargne est donc potentiellement davantage

sous-estimée pour les plus hauts revenus que pour les plus bas.

FIGURE 19 – Poids des virements sortants une fois intégrés dans la consommation, en 2022 (en %)

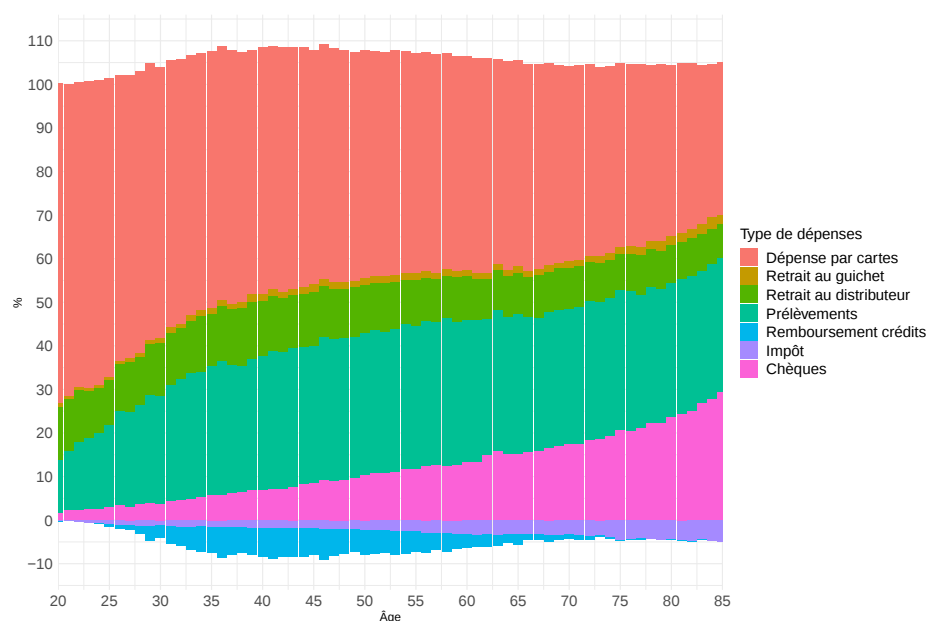


*Note : Quand les virements sortants sont intégrés au calcul de la consommation telle que définie dans la partie 3.3, leur poids représente 14,1% pour les ménages dont la personne de référence a 30 ans.*

*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 et ayant moins de 85 ans.*

*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

FIGURE 20 – Répartition des types de dépenses par âge en 2022 (en %)

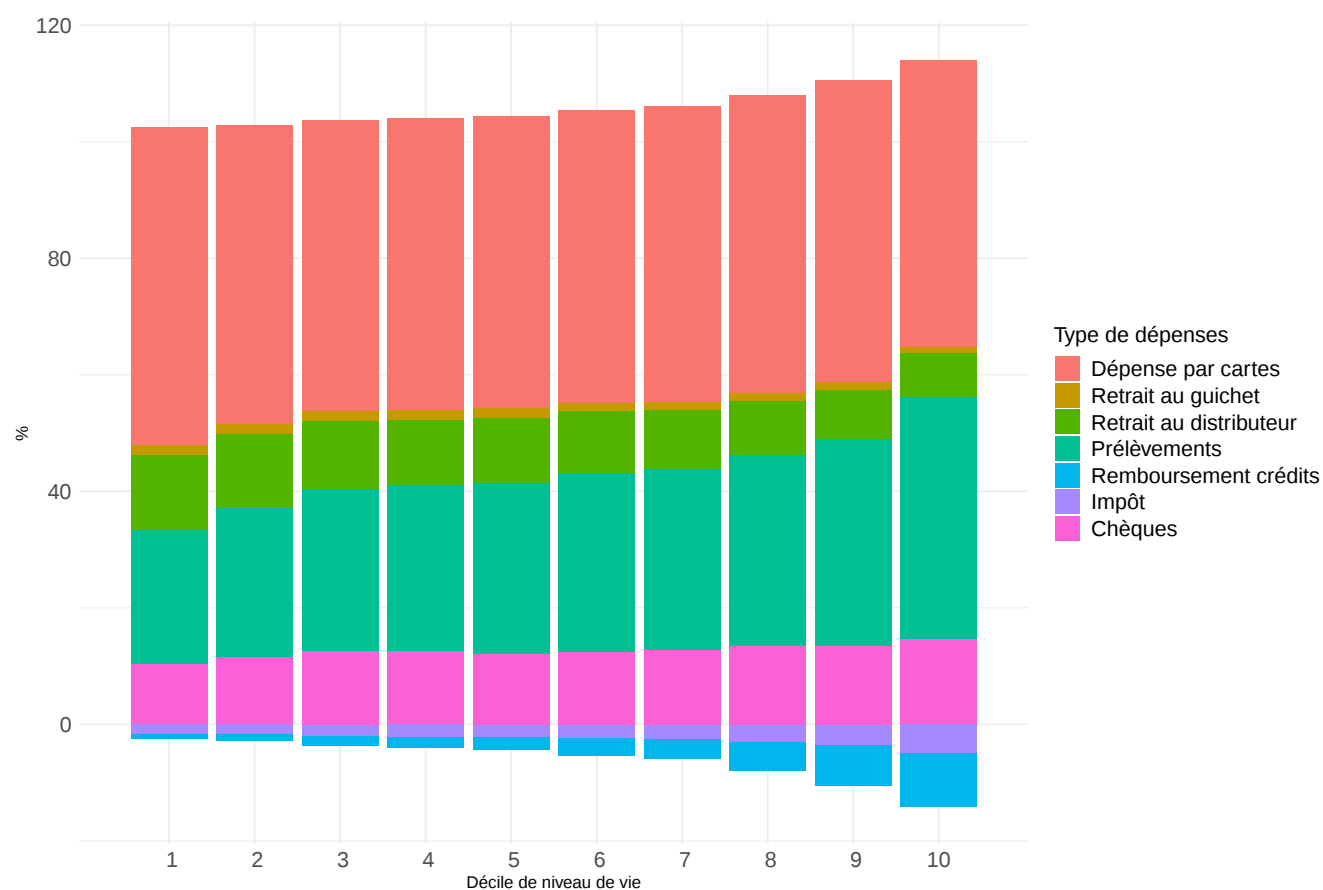


*Note : Les impôts sont seulement ceux prélevés automatiquement et excluent le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.*

*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 et ayant moins de 85 ans.*

*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

FIGURE 21 – Répartition des types de dépenses par dixième de niveau de vie en 2022 (en %)

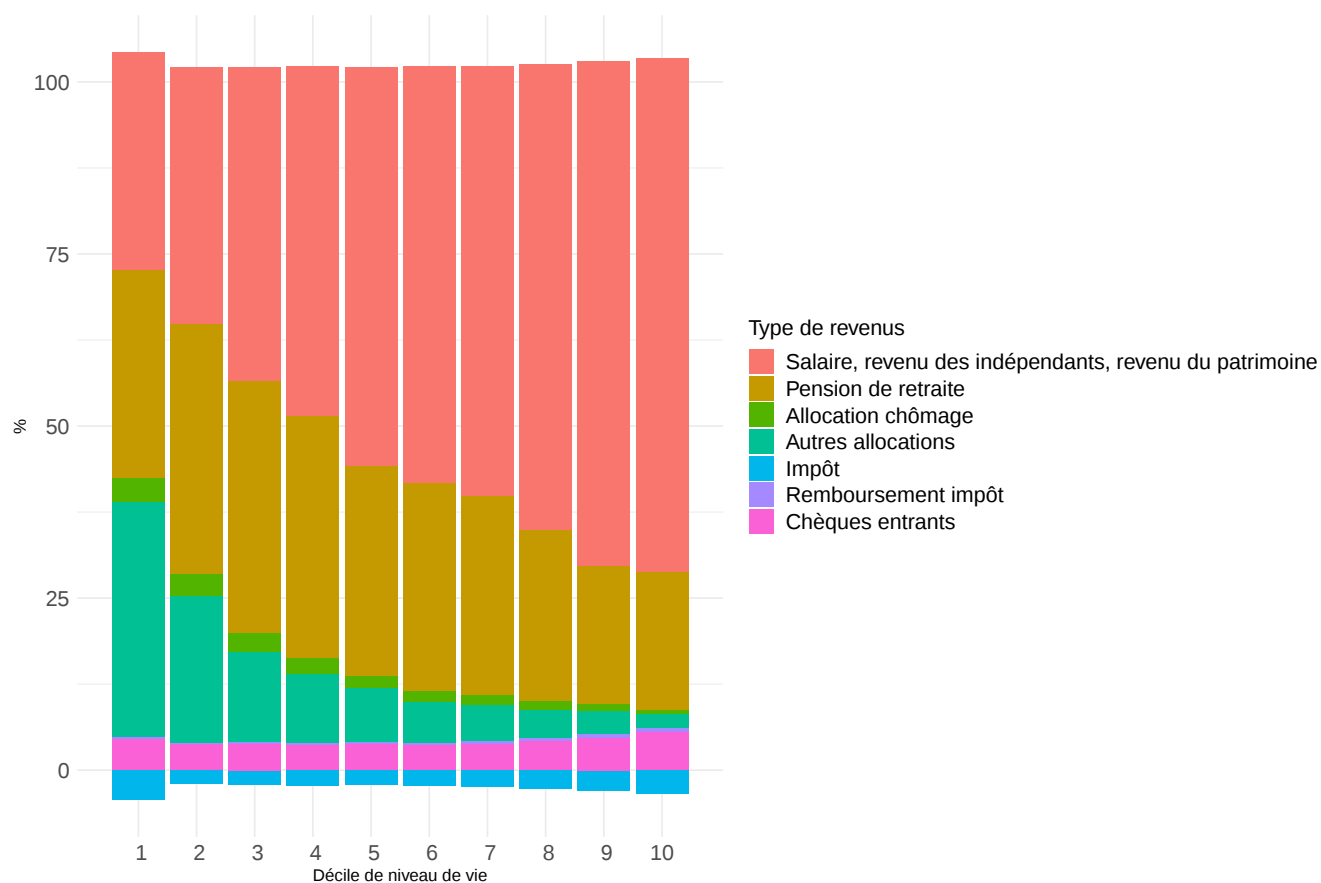


*Note : Les impôts sont seulement ceux prélevés automatiquement et excluent le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.*

*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.*

*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

FIGURE 22 – Répartition des types de revenus par dixième de niveau de vie en 2022 (en %)

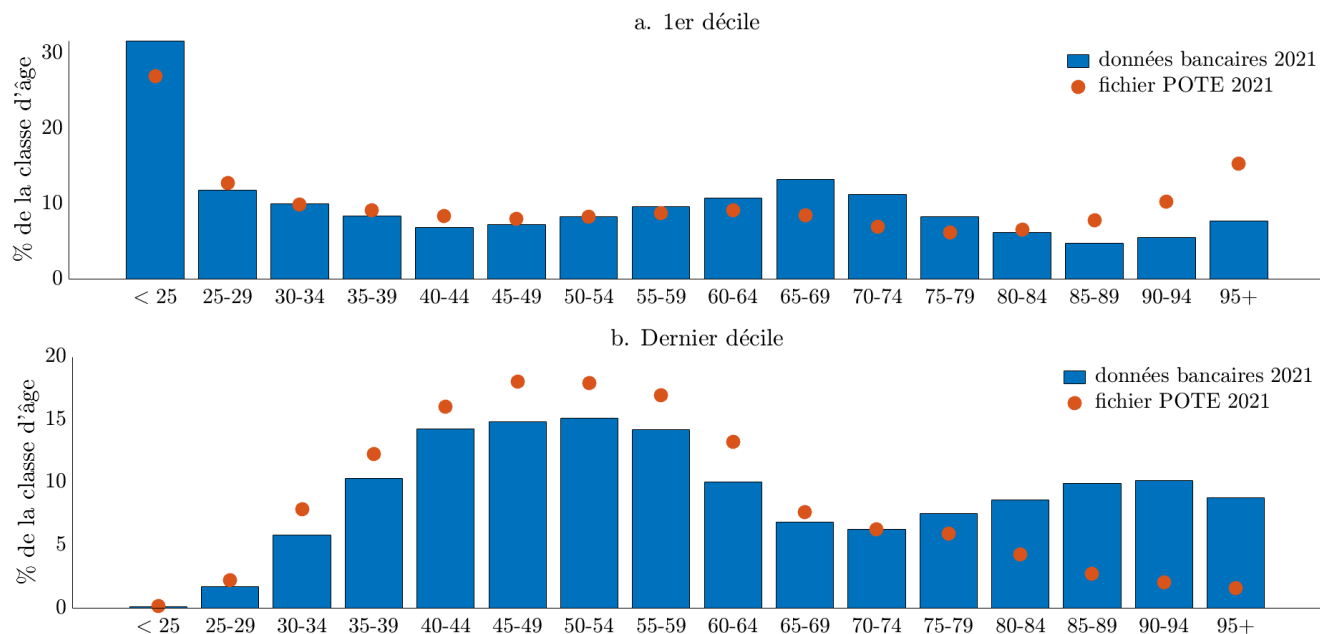


Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.

Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

### A.2.3 Distribution du taux d'épargne individuel

FIGURE 23 – Part des ménages dans les premiers et derniers dixièmes de niveau de vie selon la tranche d'âge



Note : le graphique a pour but de comparer la distribution intra-source et non pas entre les sources, les déciles sont propres à chaque source et ne sont pas les mêmes.

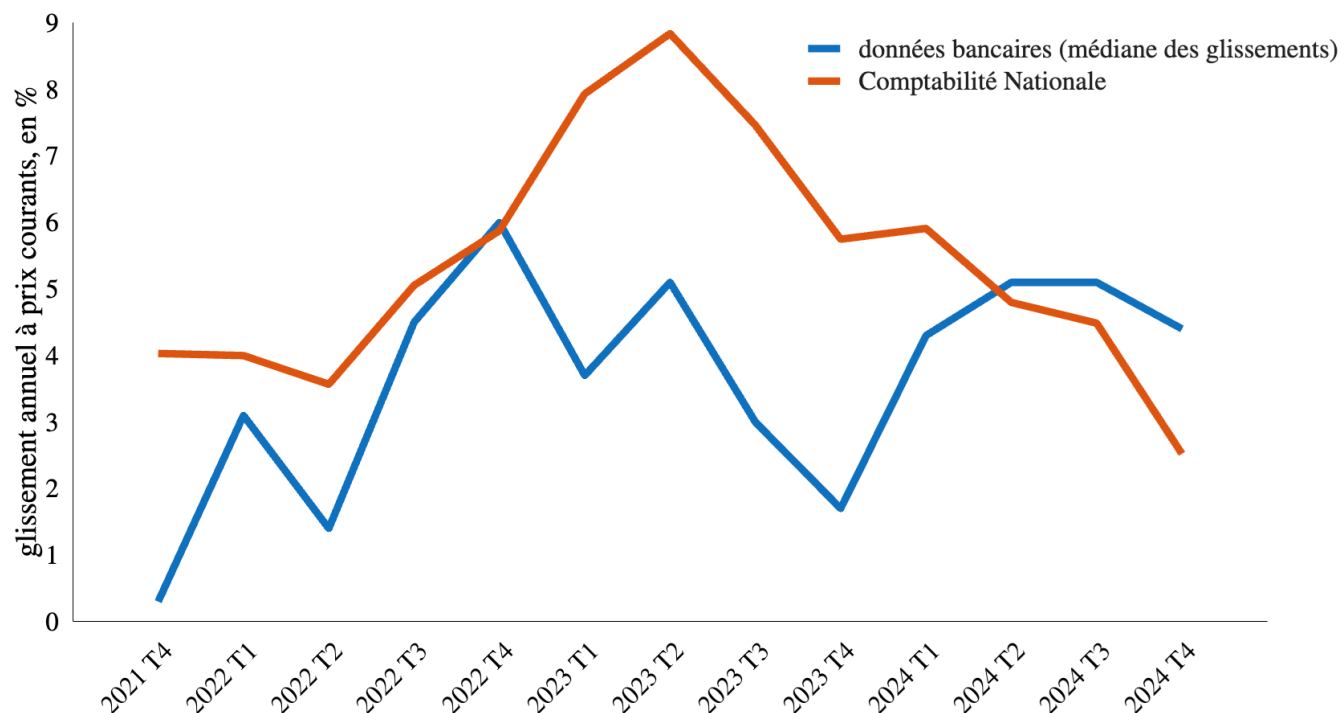
Sources : Données fiscales (fichier POTE DGFIP) et La Banque Postale, calculs des auteurs.

Champ données bancaires : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.

Champ données fiscales : foyers fiscaux, France hors Mayotte.

### A.2.4 Comparaison données bancaires et Comptabilité Nationale

FIGURE 24 – Glissement annuel du revenu des ménages en euros courants, en comptabilité nationale et dans les données de comptes bancaires

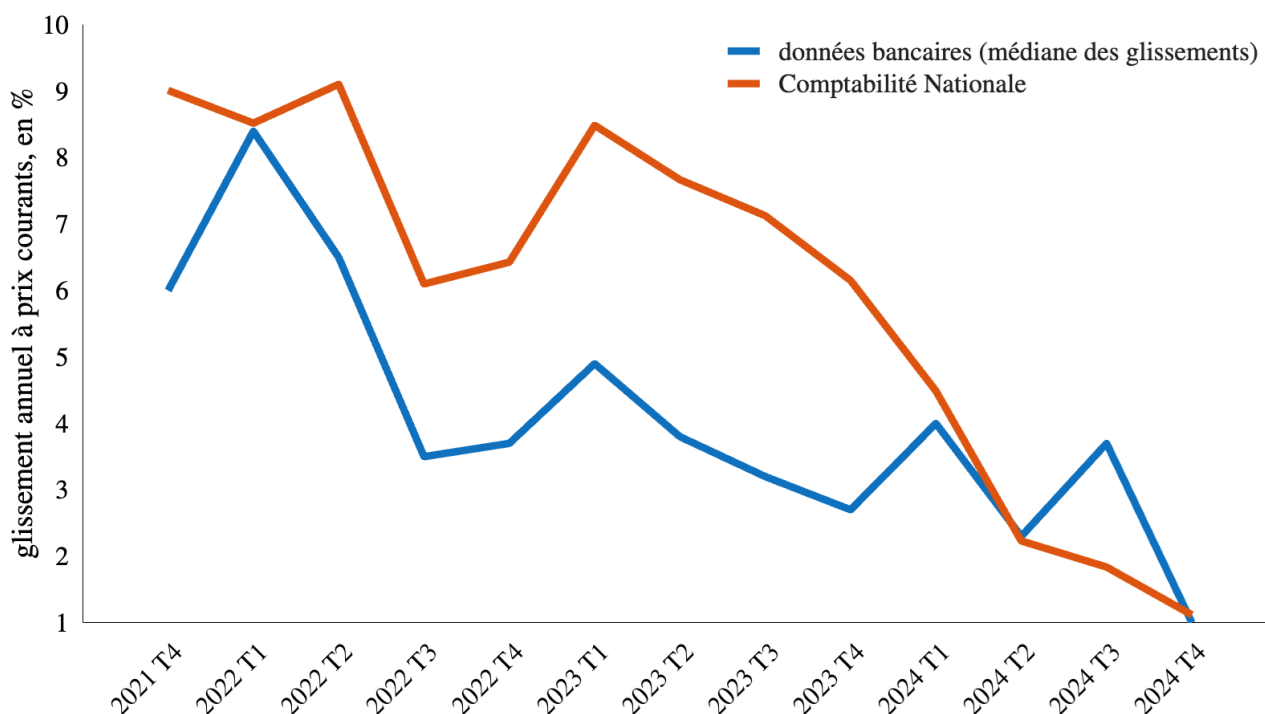


*Note : La Banque Postale : médiane des glissements annuels des revenus en euros courants par unité de consommation (voir définitions). Comptabilité nationale : revenu disponible brut des ménages en euros courants par unité de consommation, résultats détaillés du 29 mai 2026, série CVS-CJO.*

*Champ données bancaires : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Chaque trimestre T, l'échantillon est restreint aux ménages présents dans l'échantillon à la fois le trimestre T et le trimestre T-4.*

*Source : La Banque Postale ; Insee, Comptabilité nationale, calculs des auteurs.*

FIGURE 25 – Glissement annuel des dépenses de consommation en euros courants, en comptabilité nationale et dans les données de comptes bancaires



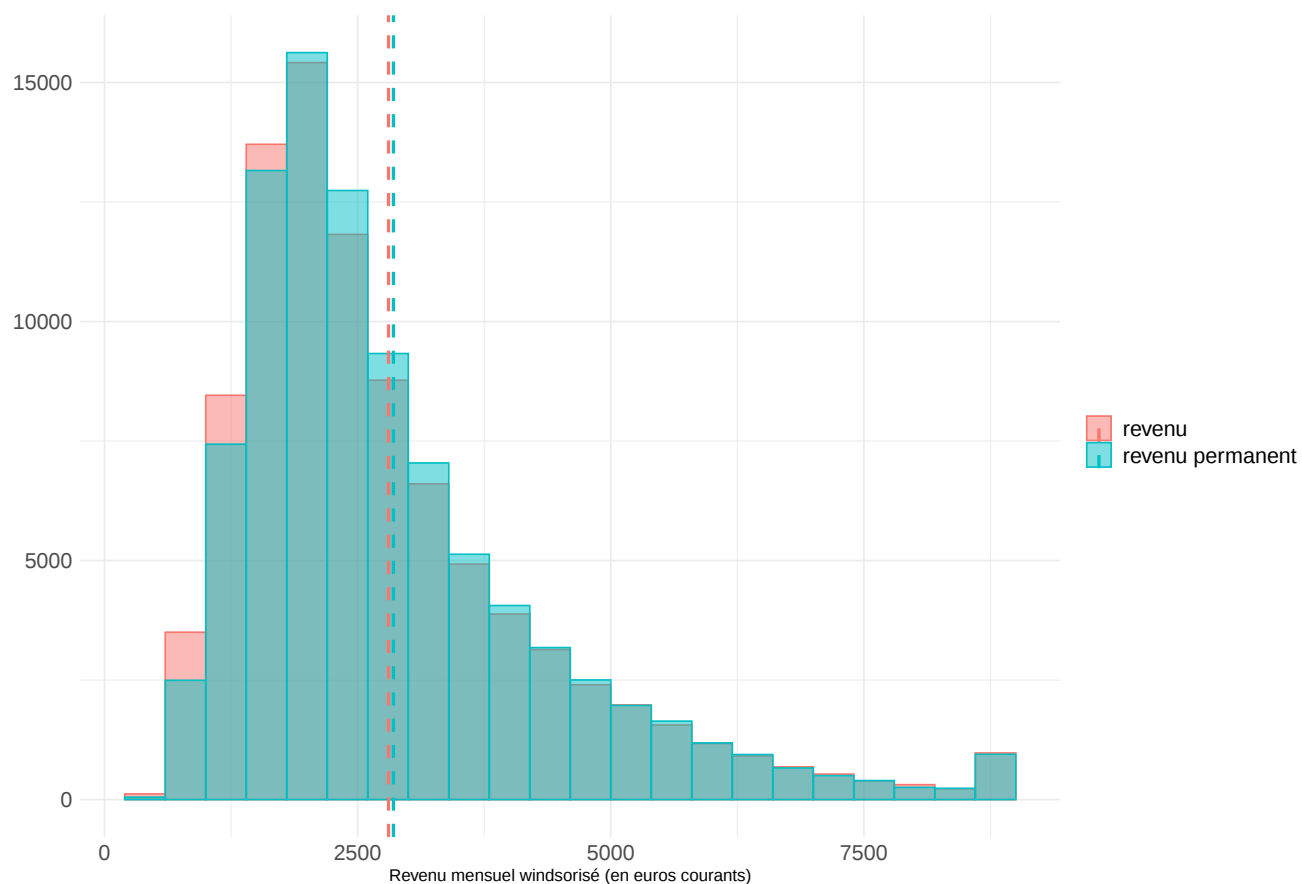
*Note : La Banque Postale : médiane des glissements annuels de dépenses de consommation en euros courants par unité de consommation (voir définitions). Comptabilité nationale : dépenses de consommation des ménages par unité de consommation en euros courants, résultats détaillés du 29 mai 2026, série CVS-CJO.*

*Champ données bancaires : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Chaque trimestre T, l'échantillon est restreint aux ménages présents dans l'échantillon à la fois le trimestre T et le trimestre T-4.*

*Source : La Banque Postale ; Insee, Comptabilité nationale, calculs des auteurs.*

### A.3 Distributions du revenu et du taux d'épargne

FIGURE 26 – Distribution du revenu permanent et du revenu courant dans les données de comptes bancaires en 2022

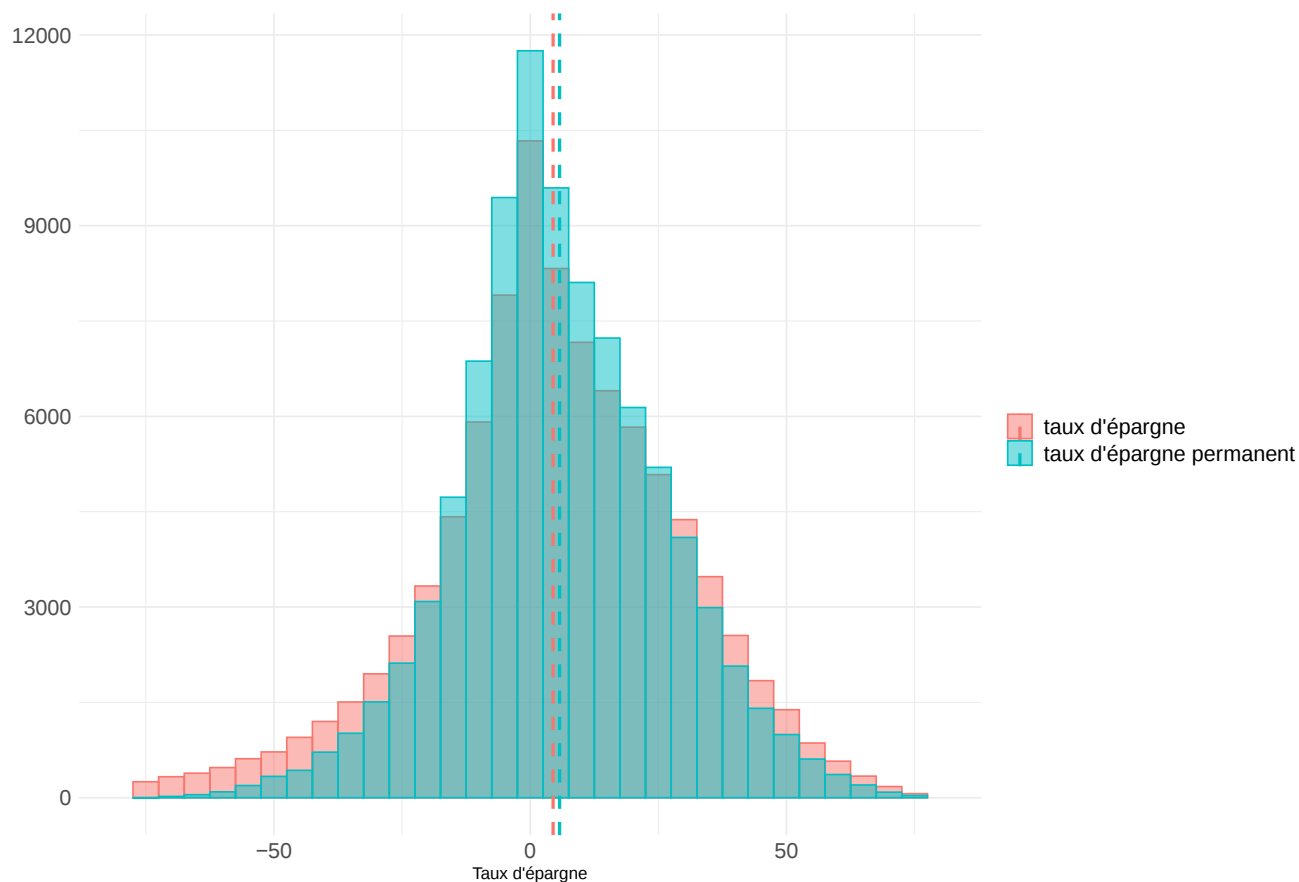


Note : Les revenus sont winsorisés au centile 99.

Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 avec un taux d'épargne supérieur à -82 %.

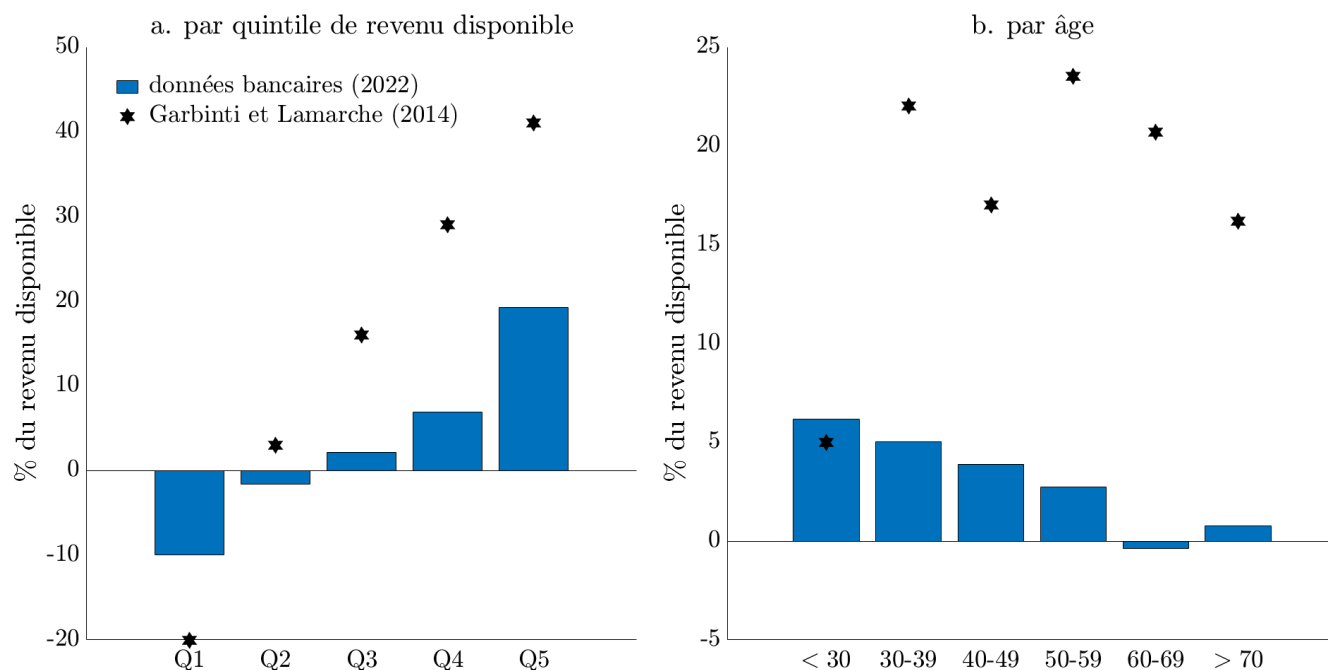
Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

FIGURE 27 – Distribution du taux d'épargne permanent et du taux d'épargne courant dans les données de comptes bancaires en 2022



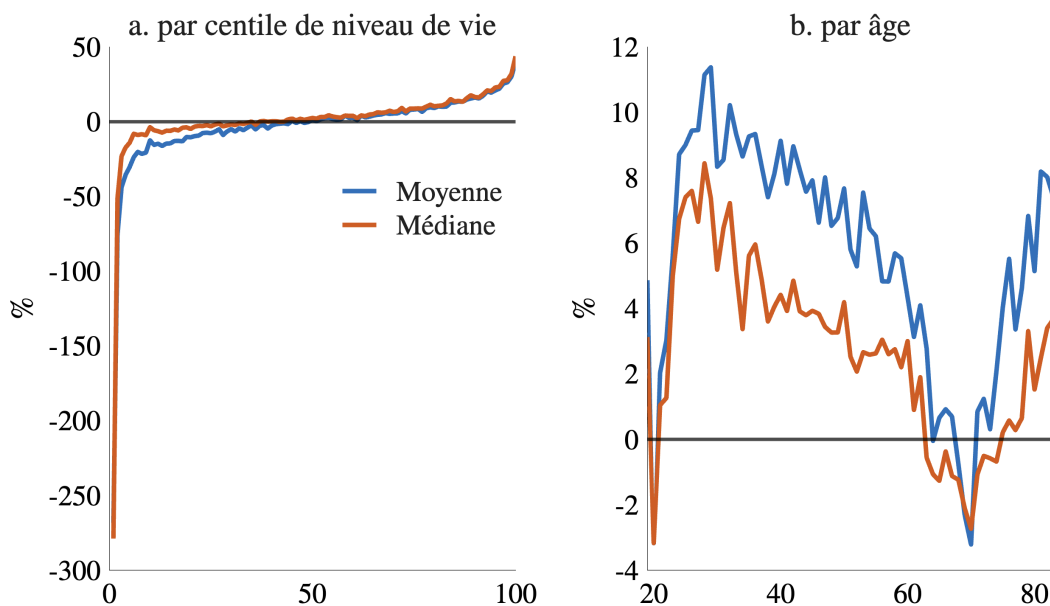
*Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 avec un taux d'épargne supérieur à -82 %.*  
*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

FIGURE 28 – Taux d'épargne médian par quintile de niveau de vie et par âge



Sources : Enquête Patrimoine 2010 ; La Banque Postale, calculs des auteurs.

FIGURE 29 – Taux d'épargne moyen et médian annuel par centième de niveau de vie et âge en 2022 (données brutes)



Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 et pour le graphique de droite, ayant moins de 85 ans.

Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

## B Résultats des régressions avec variables de contrôle

TABLE 9 – Régressions du taux d'épargne sur le revenu courant

|                                             | Taux d'épargne    |                   |                   |                  |
|---------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|
|                                             | (1)               | (3)               | (4)               | (5)              |
| Modèle :                                    | MCO               | médiane           | MCO               | médiane          |
| <i>Variables</i>                            |                   |                   |                   |                  |
| log(revenu)                                 | 21.3***<br>(0.1)  | 19.5***<br>(0.1)  |                   |                  |
| revenu (10 <sup>4</sup> )                   |                   |                   | 5.2***<br>(0.0)   | 5.0***<br>(0.0)  |
| Âge                                         |                   |                   |                   |                  |
| (-Inf,29]                                   | 6.0***<br>(0.3)   | 5.8 ***<br>(0.2)  | 5.3***<br>(0.3)   | 5.4***<br>(0.2)  |
| (29,39]                                     | 2.8***<br>(0.2)   | 2.6 ***<br>(0.1)  | 2.9***<br>(0.2)   | 2.8***<br>(0.1)  |
| (39,49]                                     | réf.              | réf.              | réf.              | réf.             |
| (49,59]                                     | -2.2***<br>(0.2)  | -1.7 ***<br>(0.1) | -2.3***<br>(0.2)  | -1.7***<br>(0.1) |
| (59,69]                                     | -4.2***<br>(0.2)  | -3.4***<br>(0.1)  | -4.5***<br>(0.2)  | -3.4***<br>(0.1) |
| (69,Inf]                                    | -2.4***<br>(0.2)  | -2.0***<br>(0.1)  | -2.6***<br>(0.2)  | -1.7***<br>(0.1) |
| Homme                                       | 0.6***<br>(0.1)   | 0.4***<br>(0.1)   | 1.3***<br>(0.1)   | 0.9***<br>(0.1)  |
| Nombre d'unité de consommation              | -11.2***<br>(0.2) | -9.3***<br>(0.1)  | -10.4***<br>(0.2) | -8.7***<br>(0.1) |
| Tranche d'unité urbaine                     |                   |                   |                   |                  |
| Hors unité Urbaine                          | réf.              | réf.              | réf.              | réf.             |
| Unité Urbaine de 2000 à 4999 habitants      | 0.3<br>(0.3)      | 0.2<br>(0.2)      | 0.3<br>(0.3)      | 0.2<br>(0.2)     |
| Unité Urbaine de 5000 à 9999 habitants      | 0.8***<br>(0.3)   | 0.7***<br>(0.2)   | 0.7**<br>(0.3)    | 0.6***<br>(0.2)  |
| Unité Urbaine de 10000 à 19999 habitants    | 0.5*<br>(0.3)     | 0.3<br>(0.2)      | 0.5<br>(0.3)      | 0.3<br>(0.2)     |
| Unité Urbaine de 20000 à 49999 habitants    | -0.1<br>(0.3)     | -0.6***<br>(0.2)  | -0.3<br>(0.3)     | -0.6***<br>(0.2) |
| Unité Urbaine de 50000 à 99999 habitants    | -0.3<br>(0.3)     | -0.7***<br>(0.2)  | -0.4*<br>(0.3)    | -0.7***<br>(0.2) |
| Unité Urbaine de 100000 à 199999 habitants  | 0.2<br>(0.3)      | -0.3*<br>(0.2)    | -0.3<br>(0.4)     | -0.7***<br>(0.2) |
| Unité Urbaine de 200000 à 1999999 habitants | -0.4**<br>(0.2)   | -0.7***<br>(0.1)  | -0.5***<br>(0.2)  | -0.8***<br>(0.1) |
| Unité Urbaine de Paris                      | -2.2***<br>(0.2)  | -2.6***<br>(0.1)  | -1.9***<br>(0.2)  | -2.3***<br>(0.1) |
| Observations                                | 362,268           | 362,268           | 362,268           | 362,268          |

Signif. Codes : \*\*\* : 0.01, \*\* : 0.05, \* : 0.1

Note : les régressions de (1), (3), (4) et (5) ont comme variables de contrôle l'âge et le sexe de la personne la plus âgée du ménage, le caractère rural/urbain du domicile renseigné, le nombre d'unité de consommation du ménage avec un effet fixe sur l'année et pour les MCO, un cluster par ménage.

Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 avec un taux d'épargne supérieur à -82 % et avec une unité urbaine renseignée.

Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

TABLE 10 – Régressions du taux d'épargne sur le revenu permanent (4 ans)

| Modèle :                                    | Taux d'épargne   |                  |                  |                  |
|---------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                             | (1)              | (2)              | (3)              | (4)              |
|                                             | MCO              | médiane          | MCO              | médiane          |
| <i>Variables</i>                            |                  |                  |                  |                  |
| log(revenu permanent)                       | 18.3***<br>(0.1) | 16.9***<br>(0.2) |                  |                  |
| Revenu permanent (10 <sup>4</sup> )         |                  |                  | 4.7***<br>(0.0)  | 4.5***<br>(0.0)  |
| Âge                                         |                  |                  |                  |                  |
| (-Inf,29]                                   | 5.3***<br>(0.3)  | 5.2 ***<br>(0.2) | 4.9***<br>(0.3)  | 5.2***<br>(0.2)  |
| (29,39]                                     | 2.6***<br>(0.2)  | 2.4 ***<br>(0.1) | 2.8***<br>(0.2)  | 2.7***<br>(0.1)  |
| (39,49]                                     | Ref.             | Ref.             | Ref.             | Ref.             |
| (49,59]                                     | -2.0***<br>(0.2) | -1.5***<br>(0.1) | -2.1***<br>(0.2) | -1.6***<br>(0.1) |
| (59,69]                                     | -4.4***<br>(0.2) | -3.6***<br>(0.1) | -4.6***<br>(0.2) | -3.5***<br>(0.1) |
| (69,Inf]                                    | -2.6**<br>(0.2)  | -2.2***<br>(0.1) | -2.7**<br>(0.2)  | -2.0***<br>(0.1) |
| Homme                                       | 1.0***<br>(0.1)  | 0.7***<br>(0.1)  | 1.5***<br>(0.1)  | 1.0***<br>(0.1)  |
| Nombre d'unité de consommation              | -9.6***<br>(0.2) | -7.9***<br>(0.1) | -9.2***<br>(0.2) | -7.7***<br>(0.1) |
| Tranche d'unité urbaine                     |                  |                  |                  |                  |
| Hors unité urbaine                          | Ref.             | Ref.             | Ref.             | Ref.             |
| Unité urbaine de 2000 à 4999 habitants      | 0.4<br>(0.3)     | 0.2<br>(0.2)     | 0.4<br>(0.3)     | 0.1<br>(0.2)     |
| Unité urbaine de 5000 à 9999 habitants      | 0.8***<br>(0.3)  | 0.8***<br>(0.2)  | 0.7**<br>(0.3)   | 0.5***<br>(0.2)  |
| Unité urbaine de 10000 à 19999 habitants    | 0.5<br>(0.3)     | 0.2<br>(0.2)     | 0.5<br>(0.3)     | 0.2<br>(0.2)     |
| Unité urbaine de 20000 à 49999 habitants    | -0.3<br>(0.3)    | -0.7***<br>(0.2) | -0.4<br>(0.3)    | -0.8***<br>(0.2) |
| Unité Urbaine de 50000 à 99999 habitants    | -0.4**<br>(0.3)  | -0.8***<br>(0.2) | -0.5**<br>(0.3)  | -0.8***<br>(0.2) |
| Unité Urbaine de 100000 à 199999 habitants  | -0.0<br>(0.3)    | -0.6***<br>(0.2) | -0.4<br>(0.3)    | -0.9***<br>(0.2) |
| Unité Urbaine de 200000 à 1999999 habitants | -0.4**<br>(0.2)  | -0.8***<br>(0.1) | -0.5***<br>(0.2) | -0.9***<br>(0.1) |
| Unité Urbaine de Paris                      | -2.0***<br>(0.2) | -2.5***<br>(0.1) | -1.8***<br>(0.2) | -2.2***<br>(0.1) |
| Observations                                | 362,268          | 362,268          | 362,268          | 362,268          |

Signif. Codes : \*\*\* : 0.01, \*\* : 0.05, \* : 0.1

Note : les régressions ont comme variables de contrôle l'âge et le sexe de la personne la plus âgée du ménage, le caractère rural/urbain du domicile renseigné, le nombre d'unité de consommation du ménage avec un effet fixe sur l'année et pour les MCO, un cluster par ménage.

Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 avec un taux d'épargne supérieur à -82 % et avec une unité urbaine renseignée.

Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

TABLE 11 – Régressions du taux d'épargne permanent sur le revenu permanent sur une année

|                                             | Taux d'épargne permanent |                  |
|---------------------------------------------|--------------------------|------------------|
|                                             | (1)                      | (2)              |
| Modèle :                                    | MCO                      | médiane          |
| <i>Variables</i>                            |                          |                  |
| log(revenu permanent)                       | 18.3***<br>(0.1)         | 16.9***<br>(0.2) |
| Âge                                         |                          |                  |
| (-Inf,29]                                   | 6.0***<br>(0.3)          | 5.6 ***<br>(0.3) |
| (29,39]                                     | 2.4***<br>(0.2)          | 2.0 ***<br>(0.2) |
| (39,49]                                     | Ref.                     | Ref..            |
| (49,59]                                     | -1.8***<br>(0.2)         | -1.6***<br>(0.2) |
| (59,69]                                     | -3.9***<br>(0.2)         | -3.6***<br>(0.2) |
| (69,Inf]                                    | -2.7***<br>(0.2)         | -2.7***<br>(0.2) |
| Homme                                       | 0.9***<br>(0.1)          | 0.8***<br>(0.1)  |
| Nombre d'unité de consommation              | -9.5***<br>(0.2)         | -7.8***<br>(0.2) |
| Tranche d'unité urbaine                     |                          |                  |
| Hors unité Urbaine                          | Ref.                     | Ref.             |
| Unité Urbaine de 2000 à 4999 habitants      | 0.3<br>(0.3)             | 0.0<br>(0.3)     |
| Unité Urbaine de 5000 à 9999 habitants      | 0.7**<br>(0.3)           | 0.7**<br>(0.3)   |
| Unité Urbaine de 10000 à 19999 habitants    | 0.4<br>(0.3)             | 0.1<br>(0.3)     |
| Unité Urbaine de 20000 à 49999 habitants    | -0.4<br>(0.3)            | -0.3<br>(0.3)    |
| Unité Urbaine de 50000 à 99999 habitants    | -0.5*<br>(0.3)           | -0.4<br>(0.3)    |
| Unité Urbaine de 100000 à 199999 habitants  | -0.2<br>(0.3)            | -0.5<br>(0.3)    |
| Unité Urbaine de 200000 à 1999999 habitants | -0.5***<br>(0.2)         | -0.6***<br>(0.2) |
| Unité Urbaine de Paris                      | -2.2***<br>(0.2)         | -2.4***<br>(0.2) |
| Observations                                | 90,567                   | 90,567           |

Signif. Codes : \*\*\* : 0.01, \*\* : 0.05, \* : 0.1

Note : les régressions ont comme variables de contrôle l'âge et le sexe de la personne la plus âgée du ménage, le caractère rural/urbain du domicile renseigné, le nombre d'unité de consommation du ménage.

Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 avec un taux d'épargne supérieur à -82 % et avec une unité urbaine renseignée.

Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

TABLE 12 – Comparaison des régression MCO et quantile du taux d'épargne sur la variation future et passée de revenu

|                                                      | Taux d'épargne    |                   |
|------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
|                                                      | (1)               | (2)               |
| Modèle :                                             | MCO               | médiane           |
| <i>Variables</i>                                     |                   |                   |
| % Augmentation du revenu (l'année suivante)          |                   |                   |
| > 10%                                                | -4.7***<br>(0.2)  | -3.6***<br>(0.2)  |
| Entre 5% et 10%                                      | -0.1<br>(0.5)     | 0.1<br>(0.2)      |
| Entre 0% et 5%                                       | Ref.              | Ref.              |
| Entre -5% et 0%                                      | -0.4*<br>(0.2)    | 0.1<br>(0.2)      |
| Entre -10% et -5%                                    | -0.5**<br>(0.2)   | 0.0<br>(0.3)      |
| < -10%                                               | 3.0***<br>(0.2)   | 3.2***<br>(0.2)   |
| % Augmentation du revenu (depuis l'année précédente) |                   |                   |
| > 10%                                                | 2.9***<br>(0.2)   | 3.2***<br>(0.2)   |
| Entre 5% et 10%                                      | 0.6***<br>(0.2)   | 0.9***<br>(0.2)   |
| Entre 0% et 5%                                       | Ref.              | Ref.              |
| Entre -5% et 0%                                      | -2.6***<br>(0.2)  | -1.9***<br>(0.2)  |
| Entre -10% et -5%                                    | -4.9***<br>(0.3)  | -4.1***<br>(0.3)  |
| < -10%                                               | -12.1***<br>(0.2) | -10.0***<br>(0.2) |
| Âge                                                  |                   |                   |
| (-Inf,29]                                            | 3.3***<br>(0.3)   | 4.1 ***<br>(0.3)  |
| (29,39]                                              | 1.9***<br>(0.2)   | 1.8 ***<br>(0.2)  |
| (39,49]                                              | Ref.              | Ref.              |
| (49,59]                                              | -1.0***<br>(0.2)  | -0.7 ***<br>(0.2) |
| (59,69]                                              | -4.9***<br>(0.2)  | -4.4***<br>(0.2)  |
| (69,Inf]                                             | -4.8***<br>(0.2)  | -4.5***<br>(0.2)  |
| Homme                                                | 3.2***<br>(0.1)   | 2.9***<br>(0.2)   |
| Nombre d'unité de consommation                       | 1.3***<br>(0.2)   | 2.4***<br>(0.2)   |
| Tranche d'unité urbaine                              |                   |                   |
| Hors unité Urbaine                                   | Ref.              | Ref.              |
| Unité Urbaine de 2000 à 4999 habitants               | 0.5<br>(0.3)      | 0.2<br>(0.3)      |
| Unité Urbaine de 5000 à 9999 habitants               | 0.5<br>(0.3)      | 0.2<br>(0.3)      |
| Unité Urbaine de 10000 à 19999 habitants             | 0.2<br>(0.4)      | -0.5**<br>(0.3)   |
| Unité Urbaine de 20000 à 49999 habitants             | -1.1***<br>(0.3)  | -1.7***<br>(0.3)  |
| Unité Urbaine de 50000 à 99999 habitants             | -1.5***<br>(0.3)  | -1.8***<br>(0.3)  |
| Unité Urbaine de 100000 à 199999 habitants           | -1.3***<br>(0.3)  | -2.4***<br>(0.3)  |
| Unité Urbaine de 200000 à 1999999 habitants          | -0.8***<br>(0.2)  | -1.4***<br>(0.2)  |
| Unité Urbaine de Paris                               | -1.3***<br>(0.2)  | -2.1***<br>(0.2)  |
| Observations                                         | 181,134           | 181,134           |

Signif. Codes : \*\*\* : 0.01, \*\* : 0.05, \* : 0.1

Note : les régressions ont comme variables de contrôle l'âge et le sexe de la personne la plus âgée du ménages, le caractère rural/urbain du domicile renseigné, le nombre d'unité de consommation du ménage avec un effet fixe sur l'année et pour les MCO, un cluster par ménage.

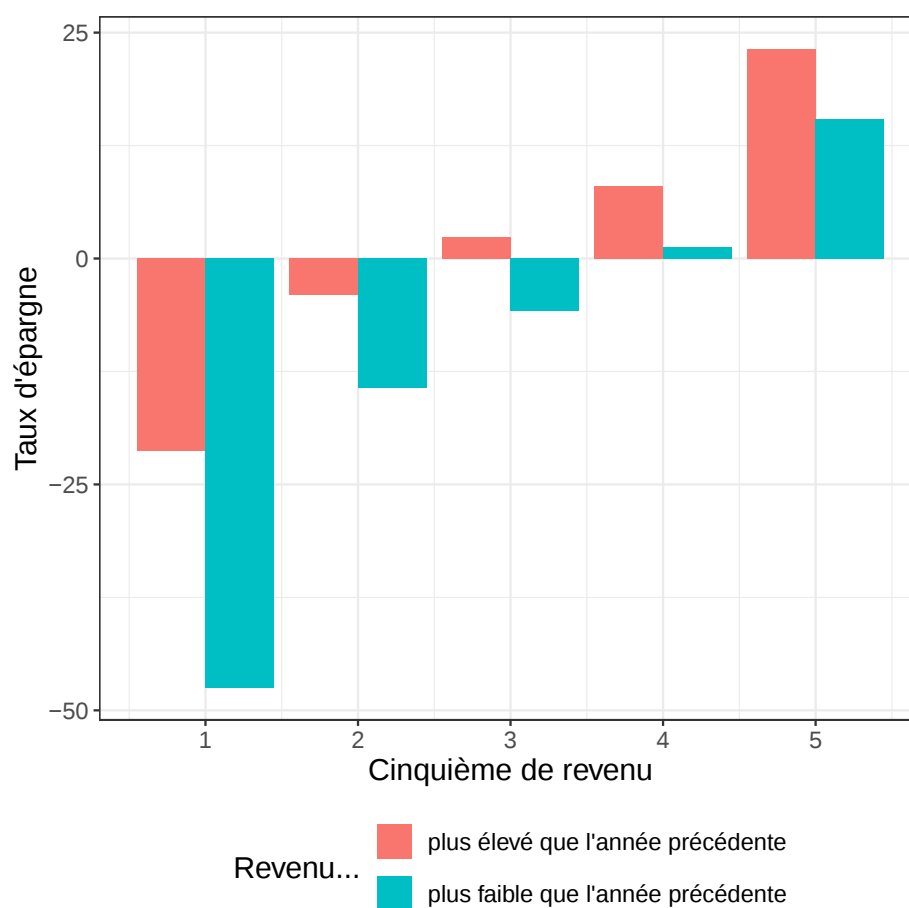
Champ : échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024 avec un taux d'épargne supérieur à -82 % et avec une unité urbaine renseignée.

Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

## C Épargne et trajectoire de revenu

Le taux d'épargne est en moyenne plus élevé lorsque les revenus de l'année en cours sont plus élevés que ceux de l'année précédente. Ce fait stylisé se retrouve également sur les Figures 30 et 31 représentant la distribution du taux d'épargne selon le revenu courant et passé/futur. Ainsi, l'épargne est utilisée pour lisser la consommation lors de variations de revenus et ce lien est beaucoup plus fort vis-à-vis de la trajectoire passée. Le comportement d'épargne des ménages semble donc plus fortement lié à la situation passée (connue) que future (potentiellement mal anticipée).

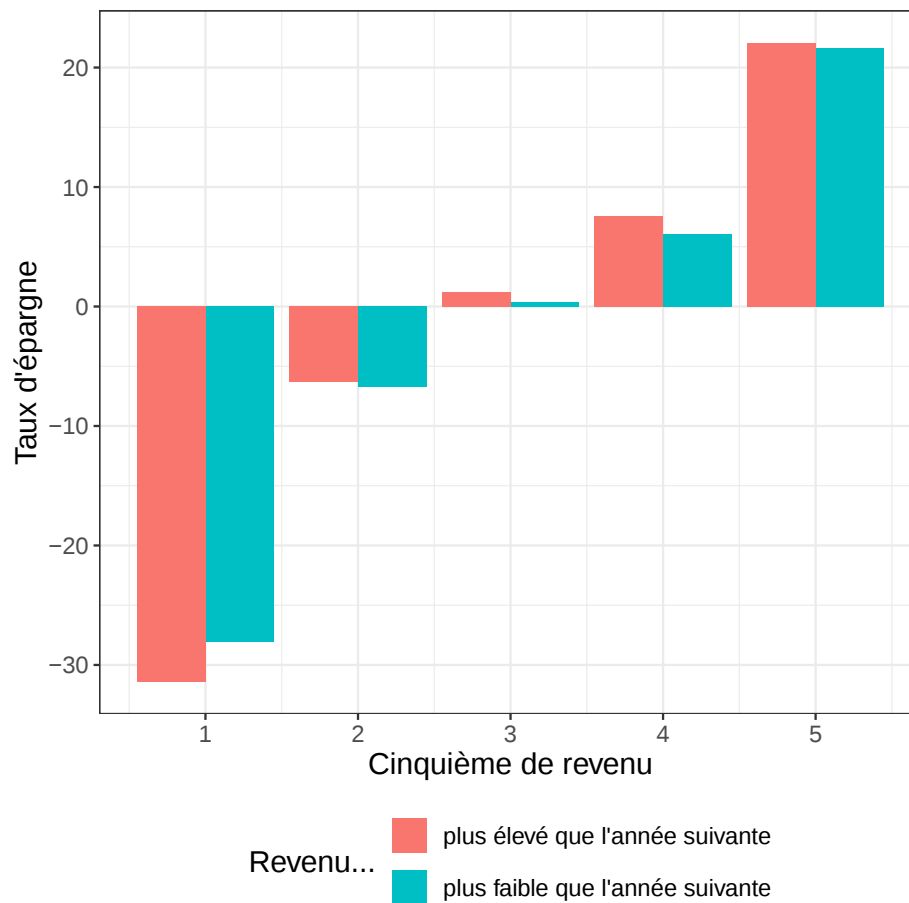
FIGURE 30 – Taux d'épargne selon la trajectoire de revenu passée



Champ : France, échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.

Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.

FIGURE 31 – Taux d'épargne selon la trajectoire de revenu futur



*Champ : France, échantillon de clients actifs de La Banque Postale après retraitement. Ménages présents dans l'échantillon de 2021 à 2024.*

*Sources : La Banque Postale, calculs des auteurs.*

# Liste des documents de travail récents de la Direction des Études et Synthèses Économiques\*

\* L'ensemble des documents de travail est disponible sur le site [Insee.fr](https://www.insee.fr)  
Les documents de travail du Département des Etudes Economiques sont aussi référencés sur le site [Repec.](https://www.repec.org/)

Derniers DT parus :

|                         |                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <a href="#">2026/12</a> | <b>The Impact of Low Emission Zones on Vehicles Fleet: Evidence from France</b><br>J. GARSONN, C. MALGOUYRES, M. TÔ, C. TREVIEN                                                   |
| <a href="#">2026/07</a> | <b>Transmission of agricultural cost shocks in the French food supply chain</b><br>S. CHELLY                                                                                      |
| <a href="#">2026-06</a> | <b>Le logement social : ségrégation résidentielle et mécanisme de peuplement</b><br>J-B. SALOMOND                                                                                 |
| <a href="#">2026-05</a> | <b>Post-covid Telework and Productivity: A Large Scale Analysis</b><br>P. ASKENAZY, U. DI NALLO, I. RAMAJO                                                                        |
| <a href="#">2026-04</a> | <b>La filière automobile entre 2010 et 2023 : Anatomie d'une chute</b><br>H. CAMILLE, S. CHELLY, R. LAFROGNE-JOUSSIER                                                             |
| <a href="#">2026-03</a> | <b>Entreprises zombies et productivité : une analyse fondée sur les données fiscales</b><br>M. ANDLER                                                                             |
| <a href="#">2025-22</a> | <b>Inventories, Diversification, and Trade Vulnerabilities</b><br>R. LAFROGNE-JOUSSIER                                                                                            |
| <a href="#">2025-21</a> | <b>Geography versus Income: The Heterogeneous Effects of Carbon Taxation</b><br>C. LABROUSSE, Y. PERDEREAU                                                                        |
| <a href="#">2025-20</a> | <b>Achats alimentaires en période d'inflation : recherche de prix bas et diminution sélective de la demande</b><br>T. LOISEL, J. SIXOU                                            |
| <a href="#">2025-18</a> | <b>La réforme du taux statutaire de l'Impôt sur les Sociétés</b><br>O. ARNAL, U. DI NALLO, J-P. MARTIN                                                                            |
| <a href="#">2025-16</a> | <b>Effets de l'isolation thermique des logements sur la consommation réelle d'énergie résidentielle</b><br>W. BABA MOUSSA, A. PAURON, J-B. SALOMOND, J. SIXOU                     |
| <a href="#">2025-10</a> | <b>Balance sheet policies and Central Bank losses in a HANK model</b><br>C. LABROUSSE, Y. PERDEREAU                                                                               |
| <a href="#">2025-09</a> | <b>Teleworking in the French private sector : a lasting but heterogenous shift shaped by collective agreements (2019-2024)</b><br>P. ASKENAZY, U. DI NALLO, I. RAMAJO, C. THIOUNN |
| <a href="#">2025-08</a> | <b>Quels effets budgétaires et redistributifs des règles d'indexation des retraites ?</b><br>D. BLANCHET, M. CHABAUD, T. OLIVIA, J. RUBIN                                         |
| <a href="#">2025-07</a> | <b>Ralentissement de la productivité et démographie des entreprises : quel lien ?</b><br>C. ALAIS, S. SCOTT                                                                       |
| <a href="#">2025-06</a> | <b>Flood and Residential Mobility in France</b><br>C. LE THI, K. MILLOCK, J. SIXOU                                                                                                |
| <a href="#">2025-05</a> | <b>Vers une meilleure prise en compte de l'hébergement via des plates-formes en ligne au sein des comptes nationaux</b><br>P. ASKENAZY, A. BOURGEOIS                              |
| <a href="#">2025-04</a> | <b>Le bonheur est dans le prix : Estimation du patrimoine immobilier brut des ménages sur données administratives exhaustives</b><br>M. ANDRÉ, O. MESLIN                          |